

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU 29 JANVIER 2024

Étaient présents :

M. LEJOINDRE, Mme AKKARI, M. ARNAUD, Mme BALAGE EL MARIKY, Mme BARIGANT, Mme BENARD, Mme BOUX, M. BRIANT, M BROSSAT, Mme CASIER, M. CAYET, Mme COULIBALY, M. DAVIAUD, M. EHLERS, Mme GIUDICELLI, Mme GOMES, M. HAVET, M. HONORÉ, M. LELLOUCHE, Mme MARKOVIC, Mme MEHAL, M. MENEDE, M. MEUNIER, Mme MICHEL, M. NGOMOU, Mme PREMEL, Mme PROUST, Mme ROLLAND, Mme SIRY-HOUARI, Mme TRAJAN, M. YAFFA

Étaient absents et avaient donné procuration :

Antoine DUPONT	à	Fanny BENARD
Anne-Claire BOUX	à	Mams YAFFA
Frédéric BADINA SERPETTE	à	Emile MEUNIER
Anzoumane SISSOKO	à	Léa BALAGE EL MARIKY
Sylvie PULIDO	à	Victoria BARIGANT
Manal KHALLOUK	à	Thierry CAYET
Pierre Yves BOURNAZEL	à	Christian Honoré
Rudolphe GRANIER	à	Éric EHLERS
Pierre CHAULET	à	Danièle PREMEL
Mario GONZALEZ	à	Éric LEJOINDRE
Nadia BENAKLI	à	Gabrielle SIRY-HOUARI
Afar GABELOTAUD	à	Violaine TRAJAN
Jacques GALVANI	à	Carine ROLLAND
Ayodele IKUESAN	à	Gilles MENEDE

Étaient absents

Christophe GRIRAD

Éric LEJOINDRE : Le quorum étant atteint, je vous propose de commencer notre séance. Je pense que d'autres élus vont nous rejoindre, mais puisque nous avons un ordre du jour relativement chargé, le mieux c'est de commencer immédiatement.

Nous allons commencer par la désignation d'un secrétaire de séance. Je vous propose que nous désignions Pierre-Yvain ARNAUD. Pas de difficultés ?

MAIRIE

18202401MA – Approbation du compte rendu de la séance du Conseil d'arrondissement du 4 décembre 2023

Éric LEJOINDRE : Pas de difficultés ?

Point sur la remunicipalisation de la restauration scolaire

Éric LEJOINDRE : Je laisse, comme on s'est engagé lors du précédent Conseil d'Arrondissement, la parole à M. BRIANT et à Mme BALAGE EL MARIKY pour nous faire un point sur la remunicipalisation de la restauration scolaire.

Léa BALAGE EL MARIKY : J'évoquerais un point qui servira peut-être de réponse à de nombreuses questions posées ces derniers jours, mais également qui sont posées de manière tout à fait légitime lors de ce Conseil d'Arrondissement.

Pour revenir très rapidement sur l'histoire de la restauration scolaire dans le 18^{ème} arrondissement, il faut revenir en 2020 au moment où nous tenions les premiers conseils d'arrondissement, c'est-à-dire au moment où nous prenions collectivement l'engagement en tant que majorité municipale de pouvoir aller vers un renouveau de la restauration scolaire. Ce renouveau marche en équilibre sur ses deux jambes. La première jambe est la municipalisation d'un système en délégation de service public depuis 1995.

Cette municipalisation est une première dans l'histoire du 18^{ème} arrondissement, mais aussi dans celle de Paris puisque la dernière municipalisation d'un service public de cette ampleur date du moment où nous avons municipalisé la gestion de l'eau avec la création d'« eau de Paris ». Nous avons pris ce premier engagement. Le deuxième est celui de changer le modèle de production de la restauration scolaire consistant à passer d'une liaison froide à une liaison chaude. En l'espèce, il est question de se séparer de la production de près de 12 000 repas par jour à la cuisine centrale de Riquet pour arriver à une production de repas dans des cuisines de proximité qui desserviront des écoles, donc des offices aux alentours de ces cuisines de proximité, avec une exigence sur la qualité des matières premières qui vont être utilisées, une exigence que nous avons déjà eu à cœur de pouvoir remplir avec un cahier des charges extrêmement exigeant lors de la délégation de service public, mais que nous avons poursuivie également au regard des engagements que nous prenions en tant que collectivité qui respecte les engagements de la loi EGalim dont nous entendons beaucoup parler en ce moment, mais aussi de pouvoir avoir une exigence vis-à-vis du plan alimentation durable de Paris.

Ces deux changements, ces deux pieds sur lesquels nous marchons entrent en résonance toute particulière avec les blocages que nous connaissons aux alentours de Paris pour une revendication légitime des agriculteurs et des agricultrices : celle d'avoir un revenu stable et digne qui leur permet de vivre et de ne pas s'appauvrir tout en préservant les sols. Cette

revendication est d'autant plus légitime que les collectivités territoriales qui s'engagent vers une alimentation bio, de proximité et durable peuvent répondre et être des solutions, par le carnet de commandes à cette problématique que connaissent l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du pays bien plus qu'un accord de libre-échange pourrait constituer une solution.

C'est une transformation qui est donc importante et par ces changements de mode d'organisation, mais aussi ces changements de mode de production. C'est la raison pour laquelle nous avons étalé l'ensemble de cette transition sur plusieurs années. La première des transitions a été opérée depuis le 1^{er} janvier 2024 puisque depuis le 1^{er} janvier 2024, la Caisse des écoles est en régie municipale, c'est-à-dire que les agents et les agentes que vous voyez dans les offices, dans les cuisines, dans les cantines et dans les salles de restauration des enfants du 18^{ème} arrondissement sont désormais des agents de la Caisse des écoles et non plus des agents de la SOGERES. Si vous voyez encore le logo SOGERES sur des blouses, c'est parce qu'elles n'ont pas encore été toutes livrées, mais bientôt, ce sera le logo de la Caisse des écoles du 18^{ème} arrondissement qui sera apposé sur l'ensemble des vêtements de travail du personnel de cette Caisse des écoles.

Nous sommes passés de quelques dizaines à plusieurs centaines, plus de 300 personnes qui travaillent désormais pour la Caisse des écoles et qui œuvrent chaque jour pour ce service public remunicipalisé de la restauration scolaire. Cela a aussi une incidence pour les parents, avec une facturation qui ne sera plus auprès de la SOGERES, mais auprès de la Caisse des écoles. C'est des changements administratifs qui ont déjà été expliqués dans un courrier envoyé la semaine dernière à l'ensemble des parents du 18^{ème} et qui sera redonné demain lors d'une réunion publique que nous tiendrons à la Mairie à 18h30 pour pouvoir nous adresser à l'ensemble des parents d'élève désireux d'avoir de plus amples informations.

Cette municipalisation implique aussi le fait d'avoir une prise directe sur ce changement de production, c'est-à-dire la capacité de pouvoir passer en liaison chaude. Nous ne voulions pas passer en liaison chaude sans avoir testé le dispositif. C'est ce que nous avons fait depuis le collège Daniel Mayer et puis le collège Aimé Césaire qui livre désormais quatre écoles et qui en livrera à partir de la rentrée prochaine huit et qui produit déjà en liaison chaude à partir de denrées qui sont livrées le matin des repas qui sont distribués en liaison douce, c'est-à-dire en vélo cargo auprès des écoles de proximité. C'est ces deux premières écoles qui correspondent à près à 10 % de l'ensemble des élèves qui sont nos projets pilotes et nos projets auprès desquels nous avons réussi à engager l'ensemble de la Caisse des écoles et la majorité municipale. Les choses ont été abordées de manière très pragmatique.

Nous allons avoir, et cela va être l'objet de la délibération ce soir, des travaux qui vont être effectués à la cuisine centrale Riquet. Il y aura aussi des travaux qui seront entamés dans l'école Jean Baptiste Clément pour avoir, dès la fin du mandat, la moitié de la production qui sera en liaison chaude dans l'ensemble du 18^{ème} arrondissement. D'autres sites également vont être déployés, notamment à Chapelle Charbon et puis un site qu'il faudra identifier et valider pour le quartier Grandes Carrières.

Les vertus de ce mode de production en liaison chaude ont pu être constatées lors d'une crise que nous avons connu le 18 janvier avec des problématiques de livraison. Ça a une vertu pédagogique éducative puisque d'ores et déjà, nous avons, avec la Caisse des écoles, et je veux en profiter ici pour remercier l'ensemble de l'équipe de la Caisse des écoles qui a mené une des transitions les plus importantes en termes de gestion et en termes de méthode de production qu'il était donné de faire dans tout ce mandat et dans les mandats précédents pour le 18^{ème} arrondissement. Nous avons engagé aussi une transition pour avoir des associations qui interviennent dans les écoles pour faire des ateliers. Nous avons également eu à cœur d'avoir une attention particulière sur les repas livrés en attendant d'avoir une cuisine de proximité au sein de l'école qui sont livrés à l'ensemble des enfants.

Nous avons en effet rédigé un cahier des charges pour combler, en tout cas permettre de livrer les repas dans les écoles où il n'y avait pas encore de liaison chaude qui allait être effectuée dans les prochains mois ou les prochaines années. Nous avons décidé d'allotir ce cahier des charges, c'est-à-dire que nous avons visé des secteurs. L'allotissement est une des manières permettant à de petites structures de poser des candidatures lorsqu'on lance un marché. Un marché public a alors été initié, dont le cahier des charges correspond aux objectifs de la loi EGAlim, du plan « alimentation durable » et aussi aux exigences fixées dans le 18^{ème} arrondissement puisque nous l'avons ouvert aux parents qui siègent en commission de restauration de manière à ce qu'il puisse être discuté de manière très transparente avec l'ensemble des parties prenantes de la restauration scolaire et aussi les directions d'établissement siégeant en commission de restauration, celle-ci étant ouverte à toutes et tous.

À l'issue de ce marché, de ce cahier des charges publié, deux sociétés se sont positionnées. SOGERES a remporté l'ensemble des marchés de l'ensemble des lots territoriaux annoncés. Elle a gagné ces marchés sur deux critères : celui de la qualité et celui du prix. Ces deux critères sont légaux lorsqu'on réalise une procédure de marché public à laquelle toute collectivité doit pouvoir non seulement être vigilante, mais au regard de ça, tout à fait dans le détail pour ne pas courir le risque juridique d'une annulation de marché qui ferait peser sur les enfants un risque beaucoup plus important que celui que nous avons connu le 18 janvier.

Nous avons eu à cœur aussi d'augmenter les composantes dans le marché passé. Nous avons désormais cinq composantes pour l'ensemble des repas en élémentaire et en maternelle pour avoir une diversité de choix. Ça, c'était notamment une exigence que nous avons posée au prestataire du marché public pour permettre aux enfants de s'accoutumer à de nouveaux goûts, mais aussi de s'assurer que tout le monde puisse manger à sa faim pour les repas livrés. Ces repas sont préparés dans une cuisine centrale dans le Val-d'Oise.

Gérald BRIANT : Je voudrais expliquer en quelques mots ce qui s'est passé le 18 janvier.

Ce jour-là, la Caisse des écoles était en défaillance. Nous n'avons pas pu assurer la restauration des enfants du 18^{ème} arrondissement, exception faite pour ceux qui bénéficient déjà de la municipalisation scolaire. Ces derniers ont eu des repas chauds pendant que d'autres n'en avaient pas. On a engagé un travail important, ce n'est pas tous les jours qu'on municipalise, qu'on crée un service public. Ce n'est pas si simple. Tant mieux, le défi est intéressant. Pour vous donner un ordre d'idée, aujourd'hui a commencé le déménagement de la Caisse des écoles. Donc, maintenant, si vous pouvez continuer à payer comme d'habitude, c'est-à-dire au bureau de la Caisse des écoles ici où il y a une possibilité de le faire, vont être maintenant situés les bureaux au niveau de la crèche Budin, c'est là que vont être les personnels de la Caisse des écoles. On est en train de faire un déménagement et en plus, on est en train d'intégrer.

Donc, qu'est-ce qui s'est passé le 18 ? Vous avez vu, il y avait des intempéries. Intempéries liées à des chauffeurs, ceux qui devaient livrer les repas de l'école d'Osny dans le 95 se sont mis en grève, droit de retrait, c'est-à-dire que considérant – et c'est leur droit qu'ils ne pouvaient pas conduire dans des conditions satisfaisantes, du coup, il n'y a pas eu la livraison.

Nous avons quelques responsabilités, que dix jours après, nous avons commencé un peu à identifier, et sur lesquelles nous commençons à travailler pour nous améliorer. Qu'est-ce qui s'est passé ? On a été averti par notre prestataire le matin à 9 heures en nous disant qu'il y a ce problème de livraison, « mais ne vous inquiétez pas, il y aura quatre chauffeurs qui vont partir et on va blinder les camions ». Sauf que, quand il y a eu la livraison à 11h30 à midi, quand ils sont arrivés, en fait, ce n'est pas vrai. On ne s'est rendu compte qu'à ce moment-là, qu'on avait un problème. Ça nous a mis en difficulté pour gérer. On avait aussi des personnels qui n'ont pas pu venir sur Paris du fait de la crise climatique, etc.

On s'est retrouvé dans une situation où on n'avait pas les éléments, on les avait tard, et en plus, s'est rajouté le fait que normalement, quand il y a un défaut, ça peut arriver, c'est prévu au sens où il y a ce qu'on appelle des stocks tampons, mais les stocks tampons n'avaient pas été livrés par le prestataire, malgré nos revendications à partir de janvier. On s'est aperçu qu'au renouvellement à partir du 1^{er} janvier, il n'y avait plus de stock tampon. Il nous fallait les stocks tampons, on ne les avait pas sous la main. Comme on avait déjà eu un problème de froid dans une école, on avait déjà soulevé le problème, on nous a dit : « ne vous inquiétez pas, ne vous inquiétez pas, ne vous inquiétez pas ».

Ce qui s'est passé, on a fait une faute et on la reconnaît quand on en discute, qu'on est passé d'un moment où on avait un prestataire en délégation de service public, qui était en responsabilité, à quelqu'un qui est devenu un prestataire et qui ne s'est pas pris le même degré de responsabilité. On nous a raconté quelques histoires dans cette matinée, ce qui a mis en difficulté les directeurs d'école, les enseignants, les REV, etc. parce qu'ils n'avaient pas l'information. Nous n'étions pas en mesure de leur donner. On a eu les scènes que vous connaissez, c'est-à-dire des enfants qui n'ont pas mangé ou des enfants qui ont mangé très, très tard, et des repas qui sont arrivés à 15-16 heures, etc.

Par rapport à ce qui s'est passé, on tient à présenter nos excuses les plus plates. Nous avons été mis en difficulté, nous avons eu un défaut de gestionnaire au sens où, par rapport à la SOGERES qui était le prestataire, nous n'avons pas été assez mordants et on ne s'est pas fait respecter.

À travers cette histoire pleine d'enseignement, des pénalités vont être réclamées à la SOGERES parce que, de notre point de vue, après, je ne sais pas si cette histoire ira à l'amiable ou devant les tribunaux, il y a un défaut, ça veut dire des amendes qui, je l'espère, pourront servir à payer des projets pédagogiques pour nos écoles, dans le cadre de notre budget.

Il y a aussi une autre difficulté qu'on a identifiée et qu'on veut commencer à corriger, la bonne nouvelle, c'est que les repas sont arrivés, les repas tampons, maintenant, nous les avons. Si jamais nous avons un même problème, et nous pouvons l'avoir dans ces jours parce qu'aujourd'hui, on se retrouve avec une situation avec les barrages agriculteurs sur la 15 et tout, même si on a je dirais des indications qui nous font dire que la SOGERES a pris le problème à la hauteur qu'il faut et n'a plus envie d'être mise en défaut, ils se sont mis en disposition de pouvoir faire la livraison coûte que coûte, nous avons aujourd'hui dans nos locaux les repas tampons. Cela veut dire que nous pouvons affronter. Nous avons un chantier qui est devant nous, qui est de mieux informer et de mieux être en alerte. Par exemple, il aurait fallu qu'assez tôt, on prévienne les parents pour retirer les enfants des écoles parce que le repas ne peut pas être assuré, etc.

Je suis très humble par rapport à ça ; nous avons été mis en défaut. Demain, on va avoir une réunion avec les parents où on va aussi présenter nos excuses. On la présente aux élus, on la présentera aussi aux parents. De cette expérience, on va en faire un bien. Cela nous permet d'être beaucoup plus exigeants et nous voulons nous faire respecter par nos prestataires.

Ça nous dit aussi que d'une certaine manière sur le chantier de la municipalisation, il faut qu'il n'y ait pas de retard parce que concrètement, on fait appel à un prestataire pendant deux fois deux ans, c'est-à-dire à la fin de la mandature en 2026, nous aurons réussi, avec les travaux prévus dans les écoles, pour la moitié des enfants, ils mangeront en restauration liaison chaude servie par nos cantines dans l'Arrondissement. Ensuite, il y aura deux ans de plus où pour ces 6 000 enfants, on aura besoin de faire sortir nos cantines de terre. Cette expérience me dit qu'il faut qu'on soit particulièrement vigilants, que les engagements soient pris pour qu'en 2028, la fin de cette réforme et la fin de la municipalisation, qu'on tienne bien les délais.

Plus on ira vite dans la municipalisation, plus on aura nos cantines de proximités qui seront disponibles, plus on pourra éviter ce genre de désagrément.

Éric LEJOINDRE : On aura l'occasion de revenir sur ce sujet dans le point suivant.

RESTAURATION SCOLAIRE

2024 DCPA 3 – Restructuration de la cuisine centrale Riquet – 72 rue Riquet à Paris (18^{ème}) – Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation

Christian HONORÉ : Je voudrais remercier nos deux collègues d'avoir apporté les précisions qu'ils ont faites. Je ne sais pas ce que Pierre-Yves BOURNAZEL aurait décidé au vu de ce qui a été déclaré, il devait intervenir, mais il est malheureusement empêché pour des raisons de santé.

Nous nous étions inscrits sur ce projet de délibération pour deux raisons.

D'une part, pour saluer l'opération de restructuration de la cuisine centrale Riquet, comme l'indique cette délibération, elle a besoin d'être réaménagée et rénovée. Nous voterons donc le financement des travaux qui nous sont proposés.

D'autre part, je profite de cette délibération pour attirer votre attention sur les événements qui se sont déroulés le jeudi 18 janvier dernier. Des cantines de onze établissements scolaires du 18^{ème} arrondissement n'ont pu être livrées à cause de la neige. En dépit des efforts déployés par le personnel de l'établissement pour maintenir un service de restauration scolaire, la livraison de repas n'a pu être assurée en temps et en heure et aucun repas n'a pu être servi aux enfants. Cette situation est inacceptable.

M. BOURNAZEL vous a d'ailleurs alerté dès le lendemain par voie de courrier ainsi que M. Patrick BLOCHE. Nous devons faire toute la lumière sur les causes de cet incident. Cet événement nous impose également de réfléchir ensemble aux actions qui pourraient être entreprises pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir. La Ville de Paris doit prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, assurer la bonne information et la sérénité des parents, ainsi que le bien-être des petites Parisiennes et des petits Parisiens. J'espère que vous pourrez apporter aux parents légitimement inquiets et en colère, ainsi qu'à nous, élus, des éléments de réponse quant aux raisons qui ont amené cet incident.

Par ailleurs, je vous réitère ici, la proposition de M. BOURNAZEL, à travailler à la mise en place d'un dispositif d'urgence permettant d'acheminer des repas en provenance d'autres écoles ou établissements publics tels que les EHPAD ou les cantines de la Ville de Paris. L'idée n'est pas de faire de la polémique, bien entendu, mais de permettre de garantir une continuité du service de restauration scolaire dans toutes les situations.

Et je réitère ce que j'avais dit, les réponses qui nous ont été faites nous conviennent.

Q18202402 – Question orale posée à M. le Maire du 18^{ème} arrondissement par les élus du groupe Changer Paris (Les Républicains et Centristes), relative aux graves dysfonctionnements dans la gestion des cantines de l'arrondissement

Angélique MICHEL : Je vais m'exprimer ce soir très tranquillement. Nous en avons déjà parlé pour répondre à Mme BALAGE et à M. BRIANT, sur deux questions. Je suis la maman d'une enfant qui a été victime du 18 janvier et de son école. Je vais m'exprimer aussi en tant qu'élue.

Comment se fait-il quand même que dans notre Arrondissement en 2024, nous arrivions à un tel effet ? Je veux bien que vous ayez des éléments à nous apporter, mais je constate une chose, si la grève des agriculteurs continue, vous êtes en train de nous indiquer que vous ne pourrez pas assurer la restauration scolaire. Les intempéries, on ne peut pas assurer la restauration scolaire ?

Vous le savez très bien, M. BRIANT, il y a deux stocks tampons, c'est obligatoire. De plus, je vais vous faire un reproche, qui est celui d'une maman. Je ne sais pas si vous imaginez l'état de nos enfants quand ils sont rentrés. À 16h30, ma fille n'avait rien dans l'estomac, elle prend son petit déjeuner à 7 heures. Je vous assure, les enfants de CP qui sont restés jusqu'à 18 heures à l'école, mettez-vous à la place des parents qui ne peuvent pas venir les récupérer. Une solidarité entre parents, d'ailleurs, on peut remercier certains directeurs d'école, ainsi que les associations de parents d'élèves, qui ont quand même beaucoup œuvré dans chaque école pour pouvoir pallier à cela. Évidemment, il y a eu des inégalités. Je vous prends la classe de la fille, en CM2, ils ont eu une baguette à se partager.

Donc, je vous reproche votre non-anticipation, ça n'est pas acceptable. Aujourd'hui, vous ne pouvez pas, dans le 18^{ème} arrondissement, alors que vous savez quand même très bien que vos stocks tampons sont à vérifier, etc. Je veux bien les changements, les fautes des uns et les fautes des autres, etc. Mais vous ne m'avez absolument pas rassurée sur le fait que ça ne peut pas se reproduire. La neige, il y en a 2 cm, je suis née en Lozère quand nous étions petits, il y avait 1 m de neige, et croyez-moi, on a toujours mangé à l'école.

Applaudissements

Léa BALAGE EL MARIKY : J'entends toute la colère légitime et l'inquiétude, elle est tout à fait normale. L'inquiétude était encore plus grande le 18 janvier. Gardons-nous simplement de qualifier les enfants de « victimes du 18 janvier », s'il vous plaît.

Deux dispositifs sont en effet mis en place, qu'on appelle des stocks tampons. Ce sont soit des repas qui peuvent être mis en réchauffe lorsqu'il y a des problèmes de livraisons, soit des repas froids quand il y a des problèmes de capacité de chauffage dans les écoles. Ces stocks tampons, comme l'expliquait M. BRIANT, n'étaient pas livrés à cette date-là. La proposition formulée par M. BOURNAZEL par la voix de M. HONORÉ a déjà été mise en place, puisque nous avons demandé dès le soir du 18 janvier, que les Caisses des écoles de proximité puissent nous fournir des stocks si nous avions à connaître des problèmes similaires en absence de stock tampon.

Nous le voyons depuis ce matin, les enfants ont eu les repas qui étaient livrés, alors que nous connaissons des blocages sur de différents axes autoroutiers de l'Île-de-France, notamment parce que nous avons pris des dispositions et avons pu apprendre de nos erreurs. Ces erreurs ont été reconnues. C'est assez rare en politique pour pouvoir être souligné. Elles ont été reconnues et ont été assorties d'un plan d'action. Nous avons mis en place un protocole qui permet d'avoir ceinture, bretelles, fromage, dessert, tout ce que vous voulez, en tout cas, la capacité de pouvoir agir très fortement.

Tout d'abord, avec la mise en place de stocks tampons qui existent désormais dans l'Arrondissement, mais aussi, par exemple, pour les événements d'aujourd'hui, la capacité de pouvoir partir très, très tôt des cuisines de proximité. Au lieu d'avoir des départs autour de 6h-7h du matin, c'est désormais à 3h du matin que les différents chauffeurs partent pour pouvoir éviter, contourner et avoir le temps d'arriver jusque dans le 18^{ème} arrondissement.

On a aussi mis en place ce que vous a expliqué M. BRIANT, dans le protocole présenté aux directeurs d'établissement et aux REV. Je voudrais remercier l'ensemble des équipes qui ont été réactives. Les directeurs d'établissement, les REV qui ont travaillé main dans la main dans

beaucoup d'établissements pour pouvoir assurer des gouters améliorés, organiser des repas de substitutions. Ça s'est fait de manières différentes dans plusieurs écoles, en fonction aussi de l'histoire et des habitudes des équipes pédagogiques en place. En tout cas, nous avons déjà cette capacité de pouvoir nous adresser aux REV et aux directeurs d'établissements, beaucoup plus rapidement, avec un protocole qui a été établi.

Ce protocole prévoit le fait de pouvoir anticiper en amont, prévenir aussi les directions d'établissements qui pourront prévenir les parents à leur tour, d'avoir dès demain une réunion aussi qui va permettre de pouvoir donner l'ensemble de ce protocole. Nous avons appris de nos erreurs, nous avons la capacité de pouvoir réagir, nous avons des caisses des écoles désormais solidaires.

Pour ce qui est de la relation contractuelle avec la SOGERES ou pour ce qui est du fonctionnement, véritablement, de la Caisse des écoles, je vous enjoins vraiment à venir siéger aux différents comités de gestion de la Caisse des écoles, qui prévoient toutes ces questions. C'est vrai que nous sommes assez peu d'élus à y siéger, pour ne pas dire souvent M. BRIANT et moi et bien sûr le Maire qui la préside. En tout cas, si vous avez d'autres idées constructives telles qu'elles ont été formulées, avec plaisir pour les entendre, car c'est avant tout un service public que nous rendons à l'ensemble de nos enfants. Il n'y a pas lieu de faire de polémique politicarde, stérile, autour de cette alimentation.

Je voudrais vraiment remercier les parents qui ont, de bonne foi, posé leurs questions, écouté une réponse pour qu'on puisse avancer main dans la main. C'est une transformation qui vient d'abord d'une exigence des parents, entendue par l'équipe municipale, par les différentes listes constituées en 2020 qui ont décidé de former la majorité et qui, maintenant, mettent en place cette transposition. C'est une transformation majeure dont l'ensemble des parents sont aussi des garants finalement. Donc, venez participer au comité de gestion, au comité de restauration, c'est avec plaisir qu'on pourra entendre l'ensemble de vos suggestions et qu'on pourra présenter aussi les contraintes légales, les contraintes techniques, auxquelles nous faisons face parfois. Ensemble, je suis sûr que nous pourrons trouver des solutions innovantes comme cela a été déjà été le cas. C'est déjà le cas par exemple avec ce protocole amélioré, avec le retour des différentes directions d'établissement.

Gérald BRIANT : Juste pour ajouter qu'on a aussi choisi un dispositif, sur proposition du directeur de la Caisse des écoles, il faut que ça passe par le comité de gestion, donc il y a des endroits pour le faire, d'essayer de doter chaque caisse coopérative d'école d'un petit fonds qui permettrait justement de permettre à déclencher des courses si jamais il y a besoin et pour faire en sorte que ce ne soit pas les directeurs ou les REV ou les animateurs qui avancent leur propre argent. Donc faire en sorte qu'il y a un fonds de secours.

Sur la question de se dire si on a tout ce qu'il faut pour l'avenir, si je disais qu'il y a tout ce qu'il faut, je mentirais, je ne lis pas dans l'avenir. Le mouvement, par exemple, s'il se durcit, on sait que Rungis à trois jours de capacité. Si Rungis est fermé au bout de trois jours, vous n'aurez plus de légume qui sera livré dans les magasins, etc. On n'aura pas seulement un problème de caisse des écoles, si vous voyez ce que je veux dire. Donc, on est tous à flux tendu, quand il y a une rupture quelque part, ça provoque évidemment des problèmes. Donc, on peut pallier, mais je crois que nous sommes en train d'apprendre. Après, les baffes, on se les prend et on avance.

Éric LEJOINDRE : Je vais rajouter un mot. D'abord, Gérald et Léa l'ont dit sans le dire directement, donc je vais le dire directement. Merci beaucoup à Éric PROFFIT BRULFERT, le directeur de la Caisse des écoles et à l'ensemble de ses équipes. Quand on a lancé ce grand chantier, on se doutait bien que ça serait compliqué. On avait un système qui avait beaucoup d'inconvénients, il avait un mérite, c'est d'être très stable. Quand on fait évoluer un système très stable, par définition, on crée des moments d'instabilité. Et tous ceux qui ont eu l'occasion

dans leur vie professionnelle ou personnelle de gérer des transformations de cette ampleur-là savent que c'est compliqué, et que ça arrive qu'on se plante. La seule façon de ne pas se planter, c'est de ne rien changer du tout. Ce n'était pas vraiment ce qu'on avait l'ambition de faire et d'ailleurs, ce n'est pas ce qu'on a fait. D'ailleurs, tous ceux qui nous expliquaient que rien n'allait changer, ont eu la preuve, malheureusement peut-être, mais ont eu la preuve que c'était faux. Donc, vraiment, un immense merci à l'ensemble de l'équipe de la Caisse des écoles pour avoir une notion de ce qu'ils font. Ils sont passés de 30 à presque 300 agents en deux mois, imaginez-vous ça. Et ils y sont arrivés, ils ont fait les salaires, ils ont fait les feuilles de paie, ils ont fait tout quoi.

Donc vraiment, je veux les en remercier parce que, comme tout le monde, quand c'est une catastrophe, on a envie d'être en colère. La colère, c'est presque adolescent comme sentiment. Nous, ce qu'on veut faire, c'est construire. Être en colère c'est bien, mais ce qu'il faut, c'est construire. Et je constate qu'à part, effectivement, Gérald, Léa, Ariel et moi, les élus, notamment de l'opposition, ne sont jamais présents au comité de gestion de la Caisse des écoles. Or, ce n'est pas le Conseil d'arrondissement, ce n'est pas le Maire d'arrondissement qui gère la restauration scolaire, c'est la Caisse des écoles. Pourquoi ? Parce qu'à la Caisse des écoles, en plus des élus, il y a des directeurs, directrices d'école, il y a les IEN, il y a les parents d'élèves. Et bizarrement, le débat, il est tout de suite moins politicard et beaucoup plus concret. Donc, je vous suggère d'être présents lors de ces réunions parce que c'est là que les choses se décident, pas ici. Ici, on fixe des orientations, ensuite on travaille avec des gens qui ont envie de travailler, pas les gens qui ont envie de polémiquer un peu facilement. Mais comme le disait Talleyrand : « tout ce qui est excessif est insignifiant », je préfère pour ma part éviter d'être insignifiant.

VIE ASSOCIATIVE

18202402MA – Validation des inscriptions des associations auprès de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 18^{ème} et autorisation donnée à M. le Maire du 18^{ème} de signer les conventions d'occupation des locaux

2024 DDCT 2 – Subventions au titre de l'engagement citoyen et associatif à 18 associations

AFFAIRES CULTURELLES

2024 DAC 1 – Subventions (328 500 €), convention et avenants, pour sept structures relevant du secteur des arts de la rue, de l'espace public et du cirque

2024 DAC 71 – Concession de service portant sur la gestion et l'exploitation des établissements culturels LES TROIS BAUDETTS (18^{ème}) et FGO-BARBARA (18^{ème})

2024 DAC 116 – Subventions (31 000 €) aux associations le M.U.R. (11^{ème}), AGETA/Collectif Curry Vavart (18^{ème}) et l'Entre Prise (20^{ème})

2024 DAC 191 – Subventions (97 500 €) à quatre écoles de musique associatives, une convention et deux avenants à conventions

2024 SG 5 – Convention de coopération « Olympiade culturelle » entre Paris 2024 et la Ville de Paris dans le cadre de l'opération « Exposition Trêve Olympique »

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2024 DAE 10 – Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (257 000 €) en faveur de l'économie circulaire

INSERTION

2024 DAE 4 – Budget participatif parisien : Subventions (535 000 €) et conventions avec deux entreprises à but d'emploi (18^{ème} et 20^{ème})

Fanny BENARD : Une courte intervention pour souligner le financement via les subventions d'investissement, puisque c'est le cadre du budget participatif de deux entreprises à but d'emploi pour rappeler, notamment, que nous sommes dans la phase de dépôt et de sélection du projet de budget participatif et de cette année en 2024. Budget participatif qui permet donc, via des budgets d'investissement, de financer des projets qui viennent des Parisiennes et des Parisiens. On en entend souvent parler sur l'espace public notamment, on a eu aussi sur des équipements publics, mais c'est aussi intéressant, comme on peut le voir dans cette délibération, que les budgets participatifs viennent soutenir le secteur notamment de l'insertion.

AFFAIRES GÉNÉRALES

2024 DAJ 5 – Concession de droits patrimoniaux d'auteur relatifs à des œuvres vidéos projetées Porte de la Chapelle

AFFAIRES SCOLAIRES

2024 DASCO 1 – Collèges publics parisiens – Dotations complémentaires de fonctionnement (118 209 €), subventions d'équipement (2 772 875 €) et subventions pour travaux (223 900 €)

2024 DASCO 11 – Révision de la sectorisation des écoles publiques de Paris pour l'année scolaire 2024-2025

Gérald BRIANT : Je voudrais revenir sur la carte scolaire et notamment aujourd'hui, les menaces que fait peser le rectorat sur nos classes et nos écoles. On a un ministère de l'Éducation nationale qui décide de faire des économies, en l'occurrence, et donc de s'en prendre à notre système éducatif en l'affaiblissant. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, il y a une volonté, malgré les luttes des parents, malgré les positionnements de la municipalité, malgré les luttes aussi des enseignants, un rectorat, une ministre de l'Éducation qui poursuit l'œuvre un petit peu d'affaiblissement de l'Éducation nationale.

Ça se traduit dans le 18^{ème}, notamment à travers ces débats sur la sectorisation. Des classes sont menacées et on a une école maternelle notamment, on verra tout à l'heure pour les collèges, mais qui aujourd'hui est sur le viseur. Le rectorat voulait fermer Vauvenargues et nous avons dit notre positionnement. Je présente le positionnement des élus communistes, mais aussi comme maire adjoint, nous sommes contre les fermetures, nous nous opposons au système de fermeture même si nous comprenons l'argument de la baisse d'effectifs.

Je dis ça parce qu'aujourd'hui, on a un gouvernement, notamment par la voix de son chef, pas seulement Premier ministre, mais j'écoutais attentivement le président de la République, il s'est insurgé sur la baisse de la natalité, en disant qu'aujourd'hui, les Français ne faisaient pas assez de bébés. Donc, si on suit le raisonnement du président de la République, appeler à la natalité c'est appeler à faire des enfants. S'il y a une hausse de la natalité, il faudra bien faire un peu de planification. Si aujourd'hui, on observe une baisse de la natalité, qui est vraie, des effectifs dans l'Arrondissement, la volonté présidentielle, portée par la majorité, c'est celle de revenir à une politique nataliste beaucoup plus importante. Donc, je ne comprends pas pourquoi vouloir à tout prix fermer des établissements quand on sait qu'avec une telle force de persuasion présidentielle, évidemment, les bébés, par dizaines de milliers, voire centaines de milliers vont tout à coup jaillir ?

Du coup, je me dis : « soyons un petit peu ambitieux et disons-nous qu'il faut commencer à prévoir cette arrivée massive des enfants dans le 18^{ème} arrondissement ». Et là, qu'est-ce qui se passe ? On a un rectorat qui décide de fermer des classes et des écoles. Là, je dis : « non, ce n'est pas très sérieux ». Ça veut dire qu'il faut qu'aujourd'hui, même si on considère qu'il y a une baisse des effectifs, avoir une capacité d'adaptation. C'est possible de le faire et aujourd'hui, on peut le faire.

La question de Cloÿs, par exemple, je crois qu'il suscite une légitime émotion. J'ai été récemment dans l'école rencontrer le directeur d'école ; on a discuté du fait qu'il y avait une fermeture d'école d'envisagée et qui serait celle pour les tranches maternelles de l'école Cloÿs. Ce qui s'y passe, et je l'ai vu en plus, il m'a montré, c'est qu'il y a un problème d'amiante. Il faut savoir que ce bâtiment fait partie des derniers bâtiments en 88, quand ils étaient construits, où la question de l'amiante n'avait pas encore été soulevée. Ce qui fait que ce bâtiment aujourd'hui est dangereux, malheureusement, il faut le plus vite possible engager les travaux. C'est pour ça que nous avons eu raison de dire au rectorat que s'ils veulent vraiment fermer une école, ce serait plutôt dans celle-ci, parce qu'il y a des travaux d'urgence ; il aurait fallu de toute façon qu'on fasse déménager les enfants. Ça me paraît rationnel.

J'ai ma casquette de responsable de la municipalisation des cantines, je pense que ce bâtiment doit continuer à avoir une dimension scolaire et qu'il peut tout à fait nous permettre d'être assez vite une cantine d'exportation pour faire des repas pour tout l'ouest de l'Arrondissement. Aujourd'hui, sur l'Arrondissement, on a une difficulté pour avoir une cantine d'exportation, je l'ai visité. À condition que les travaux soient faits et engagés vite, on peut le faire. Pour avoir discuté avec le directeur d'école, avec la baisse, on aurait quatre classes, ce n'est pas très sérieux pour faire une école. Les pédagogues le disent, c'est autre chose, mais ce n'est plus une école. Il serait bien pour les écoles environnantes qui souffrent d'un manque d'effectifs, je pense à l'école du Ruisseau que je connais particulièrement parce que j'y siège et qui a des équipes qui sont vraiment supers, qui attendent une classe de plus pour pouvoir justement mieux se développer sur les projets. Quand on a des classes de plus, on a des ATSEM de plus, on a du personnel, etc. et ils ont fait qu'on a une vraie école. Là, c'est une école qui était en survie. C'est pour ça d'ailleurs que, de ce que j'ai vu – après, je peux être contredit –, j'ai vu plutôt une petite équipe pédagogique qui était dans l'accompagnement pour essayer de voir comment mieux travailler.

De mon point de vue, cet équipement, Cloÿs, s'il doit accueillir une cuisine d'exportation, doit continuer à pouvoir rester une école dans l'avenir. C'est-à-dire qu'en cas de hausse des effectifs, il faut que ce soit réversible. C'est la proposition que je porte. Il faut de toute façon des travaux d'amiante malheureusement, il y a un danger pour nos enfants, pour le personnel, donc il faut aller le plus vite possible là-dessus, mais que, dans l'avenir, en plus de cette cuisine d'export, qu'on ait cette école qui puisse revenir dans ce quartier.

Carine ROLLAND : Je salue ton optimisme de la volonté démographique ; je ne suis pas certaine que ça fonctionne ainsi. Néanmoins, je retiens cet aspect des choses parce que ça

nous a toujours conduits dans le 18^{ème} à considérer que lorsque les bâtiments d'une école ne pouvaient plus servir à être une école, cela devait pouvoir être effectivement réversible quelques années plus tard. Les cycles démographiques sont ainsi faits, que la démographie est parfois la hausse, parfois à la baisse. Et depuis quelques années, elle est à la baisse. Mais nous constatons aujourd'hui que la baisse décélère. Tout ça n'est pas une science exacte.

En revanche, nous avons toujours considéré dans le 18^{ème}, qu'une école n'est pas un lieu anodin, c'est le lieu de la République, le lieu des apprentissages, y compris celui de la citoyenneté, et effectivement, il faut toujours pouvoir imaginer une réversibilité. Un point presque de contradiction, l'école Cloÿs n'est pas dangereuse. Aujourd'hui, on ne peut rien y faire et son directeur a coutume de dire que même planter des clous, c'était impossible parce que les murs sont amiantés et l'amiante n'est dangereux que lorsqu'il est friable. Néanmoins, là où nous nous rejoignons, c'est que pour que ce bâtiment puisse accueillir du public dans de bonnes conditions, de toute façon, il faudra y faire des travaux d'ici un très petit nombre d'années.

Voilà pour les deux petits points que je souhaitais apporter en réponse et en complicité avec ce que disait M. BRIANT.

Pour le reste, le cadre dans lequel nous sommes, c'est celui d'une démographie, je le disais, qui baisse sur l'ensemble de Paris, la démographie scolaire qui baisse aussi dans le 18^{ème}, mais pas de manière identique. C'est-à-dire qu'au centre et à l'ouest de notre Arrondissement, les écoles se vident, pour parler un peu rapidement. Là où au nord et à l'est, non seulement elles se vident moins, mais en plus, nous attendons l'arrivée des logements qui vont faire que d'ici quelques années, elles seront pleines. Ce dialogue, nous essayions de l'avoir avec le rectorat, pour considérer les spécificités de chaque école dans son environnement, quelle démographie ? Quelles caractéristiques ? Une classe, c'est un ensemble d'élèves, ce n'est pas un effectif. C'est toujours un désaccord que nous avons lorsque nous discutons avec le rectorat. Non, on ne raisonne pas sur des effectifs, on raisonne sur un ensemble d'élèves à considérer, y compris avec ses spécificités. Effectivement, sur le principe, nous préférierions amplement que le nombre d'élèves par classe, puisque c'est ainsi que sont envisagées les choses par le rectorat, prenne en considération les élèves allophones, les élèves en situation de handicap, les élèves qui ont besoin d'accompagnement spécifique. Là-dessus, nous n'avons pas gain de cause.

Face à cela, on constate que déjà, l'année dernière, le nombre de classes qui nous a été imposé était extrêmement important, que le nombre de classes à supprimer cette année le serait tout autant. Dans ces conditions, oui, le quartier dont je parlais tout à l'heure, celui qui fait partie du centre de l'Arrondissement, verrait ses écoles se vider. Vous pouvez le demander à toute directrice, tout directeur d'école, une école avec trois classes, même quatre, ce n'est plus une école qui est à même de faire vivre un projet d'établissement. Donc, ce que nous avons proposé, c'est de mieux faire correspondre la démographie restante avec des écoles en bonne capacité d'accueillir. Et là où nous intervenons, et là où nous en sommes, c'est sur l'accompagnement. Je le redis, les élèves ne sont pas des effectifs, ce sont des êtres humains qu'il s'agit d'accompagner, de faire grandir et leurs parents méritent toute notre considération aussi.

Donc, nous en sommes là, pour faire en sorte que cette modification de la carte scolaire soit envisagée au plus près de la réalité des conditions de vie de ces élèves et de leurs familles. Vous êtes là d'ailleurs, Mesdames, Messieurs, et certains des élèves, nous entendons, nous vous voyons, nous vous écoutons, nous vous avons rencontré en réunion. Une autre réunion est en cours en ce moment, nous continuerons ce travail dans une volonté de respecter ce bien-être, de travailler aussi à la mixité, élément fondamental de la construction sociale telle que nous la considérons utile dans le 18^{ème}, et c'est le sens de cette délibération.

Éric LEJOINDRE : Je ne vais pas réintervenir longtemps, sauf pour dire d'abord, comme M. BRIANT et Mme ROLLAND, que je m'inquiète – d'ailleurs, comme l'ensemble des maires d'arrondissements de Paris – des décisions, alors, en fait, pas tellement du rectorat, en réalité, du ministère, de réduire massivement le nombre d'instituteurs et d'institutrices qui travailleront à Paris et dans le 18^{ème} à la rentrée prochaine.

Il y aura au mois de mars un CDEN qui va être mobilisé, et j'espère que nous obtiendrons qu'un certain nombre des fermetures de classes qui sont aujourd'hui prévues, et elles sont très nombreuses dans le 18^{ème}, plus d'une vingtaine à ce stade, c'est à un niveau jamais vu, j'espère qu'un certain nombre de ces fermetures de classes pourront être évitées. Parce que comme l'ont dit très bien et Carine et Gérald, la faiblesse du nombre d'élèves dans une classe, quand elle est bien gérée, peut être un avantage. Cela étant, il y aura des fermetures de classes. Elles seront probablement bien trop nombreuses par rapport à ce que, nous, nous souhaiterions. Et surtout, bien trop nombreuses par rapport à ce que serait l'intérêt des élèves de l'école publique dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, quel que soit d'ailleurs le quartier où ils et elles sont élèves.

Cela étant, une école, c'est non seulement un nombre d'effectifs et un nombre d'instituteurs, c'est aussi un nombre minimal d'effectifs et d'instituteurs. Effectivement, aujourd'hui, dans le secteur de Montmartre et de Jules-Joffrin, plusieurs écoles sont menacées de devenir des toutes petites écoles. Alors, je ne suis pas contre les petites classes, je ne suis pas contre les petites écoles, mais je suis contre les toutes petites écoles. Pour une raison assez simple, c'est qu'on les connaît, d'ailleurs tous les pédagogues le disent et c'est pour ça que l'équipe éducative, y compris de Cloÿs, a cette position, une trop petite école, ce n'est pas bon pour les enfants. La seule chose qui m'intéresse comme Maire du 18^{ème}, comme père dans le 18^{ème} aussi, c'est l'intérêt des enfants. Donc, je pense que le travail que nous faisons avec le rectorat, qui va exiger que nous soyons extrêmement fermes sur la réduction de nombre de fermetures de classes prévues dans le 18^{ème}, ne supprimera pas la difficulté des quatre écoles du secteur concerné.

Alors je comprends, j'entends, je vis d'ailleurs, les difficultés que ça peut poser aux élèves et surtout à leurs parents. C'est pourquoi, je crois que – d'ailleurs, une réunion se tient en ce moment même à Cloÿs – notre enjeu prioritaire est de faire en sorte que les choses se passent le mieux possible. Ce n'est jamais un plaisir de fermer un bâtiment scolaire. Gérald l'a dit, notre objectif, c'est qu'il reste possible de le rouvrir. On a vécu ça dans le 18^{ème}, je n'étais pas encore maire, mais on a rouvert l'école de la rue Pajol qui avait été fermée, parce que, eh bien, la population scolaire a augmenté. Donc, notre enjeu est de faire en sorte que nous puissions le rouvrir.

Mais le vrai enjeu, tout de suite, là, maintenant, c'est de faire en sorte que personne n'ait à vivre négativement les conséquences d'une décision que nous ne prenons pas, nous, mais qui est à la fois celle du gouvernement, et qui est aussi la constatation du nombre d'élèves. Donc, ce travail-là, vous pouvez compter sur moi et mon équipe, pour qu'on le fasse dans le respect des choix, des envies, des besoins des uns et des autres, mais surtout avec une seule chose en tête, comme toujours sur les problématiques scolaires dans le 18^{ème}, c'est l'intérêt des enfants. L'intérêt des enfants, il n'y a que ça qui compte pour moi. C'est vrai sur la question de mixité scolaire. Je fais partie de ceux qui ont pris de ce point de vue là, un certain nombre de décisions, dont j'ai compris qu'elles n'avaient pas plu à tout le monde, mais enfin, je crois qu'elles étaient bonnes à prendre.

C'est ce qui nous a conduits aussi à avancer beaucoup sur les travaux que nous faisons dans les écoles. Et c'est ce qui nous conduit à prendre aujourd'hui, cette délibération qui n'est pas la fin d'une discussion, qui est une étape dans une discussion, qui doit permettre à faire en sorte que dès septembre prochain, l'ensemble des enfants du 18^{ème} et notamment ceux qui sont aujourd'hui affectés à l'école des Cloÿs puissent avoir la meilleure scolarité. Il n'y a que

ça qui m'intéresse et c'est de ça que nous allons discuter dans les semaines qui viennent. Parce qu'ici, on aime bien le débat, la démocratie, on aime bien d'ailleurs, y compris parfois, ne pas être d'accord et arriver aux bonnes solutions, et c'est ce que nous allons faire. Voilà pourquoi je vous invite à voter la délibération DASCO 11.

2024 DASCO 12 – Révision de la sectorisation des collèges publics de Paris pour l'année scolaire 2024-2025

Pierre-Yvain ARNAUD : Je vais intervenir à propos de la sectorisation qui touche le collège Yvonne le Tac, dont je suis le représentant pour la Mairie et très heureux d'être, depuis plusieurs années, un de ses représentants, avec Émile MEUNIER. Le collège Yvonne le Tac, lui aussi, va être touché par un changement de sectorisation, parce qu'il va être retrouvé lié à l'école Kotchever qui est à Chapelle international. Là aussi, je suis extrêmement content que le 18^{ème} soit un peu à la pointe du travail sur la mixité sociale. Ça existe ailleurs en France, ce sont des projets qui sont menés, on appelle ça des secteurs en discontinu. Le 18^{ème} je trouve que c'est bien, suite en plus à ce qui avait été mené comme expérience à Coysevox et à Berlioz, de continuer à faire un arrondissement motivé dessus.

Néanmoins, il y a quand même deux points sur lesquels on peut progresser, c'est la question du partenariat avec les acteurs éducatifs et les parents d'élèves. Je trouve qu'on a un travail à améliorer. On a une première, j'ai parlé avec les parents d'élèves au moment de la réunion du conseil d'administration, Mme ROLLAND a fait une très bonne intervention auprès d'eux, avec l'Éducation nationale et des chercheurs associés, mais nous constatons de nombreuses limites à cette discussion. Là aussi, comme le disait très bien M. le Maire, il va falloir que le travail continue avec les différents partenaires et qu'on améliore la communication et la coopération entre les différents partenaires. Je trouve que ce genre de projet, qui mérite, qui nécessite que tous les partenaires soient associés dans la durée et dans la discussion.

Deuxième problème qui a été pointé par les parents d'élèves et le personnel d'Yvonne le Tac et que je partage totalement, c'est la question des moyens. On ne peut pas faire de la mixité sociale à moyens constants. Il nous faut un réel effort, de la Ville, certes, en partie, mais surtout l'Éducation nationale dessus. C'est des projets forts, qui méritent des moyens, je prends l'exemple par exemple des CPE. Il nous manque du personnel CPE et du personnel de surveillance. Il nous manque aussi des AESH par exemple, à Yvonne le Tac aussi. Si l'Éducation nationale veut promouvoir des modèles de mixité sociale, c'est très bien, il faut y aller, mais avec les moyens qui vont avec. Il faut que nous, élus du 18^{ème} arrondissement, soyons très attentifs à ce que la mixité sociale et tous ces moyens dédiés.

Voilà en quoi je pense qu'il faut que nous soyons actifs. Je veillerai moi aussi en tant que représentant de la Mairie auprès de ces parents en des temps – je termine là-dessus et M. BRIANT en a parlé – où on déshabille l'Éducation nationale. L'Éducation nationale a rendu cette année 253 millions d'euros au budget de l'État. J'ai plein d'idées pour ces 253 millions d'euros et notamment promouvoir la mixité scolaire. Donc, on va se battre pour que cet argent aille aussi pour ces bons projets dans le 18^{ème} arrondissement.

Gérald BRIANT : Moi, c'est une question à Mme ROLLAND. J'ai entendu parler de la volonté du rectorat de vouloir fermer un collège. Est-ce le collège Yvonne le Tac que le rectorat voulait fermer ?

Carine ROLLAND : Question simple, réponse complexe. Je ne sais pas. Ça ne nous a jamais été dit explicitement. Le fait est que nous constatons exactement le phénomène que je décrivais tout à l'heure, au niveau du premier degré aussi dans les collèges.

Des collèges qui sont pleins au nord de l'Arrondissement, particulièrement sur les portes, et qui continueront de l'être avec l'arrivée de nouveaux habitants, des collèges qui se vident au centre et au sud. Effectivement, possiblement un ministère qui attend que nous fassions des propositions. D'ailleurs, le dialogue se passe bien de ce point de vue là. En tout cas, nous pouvons faire les propositions. De là à dire que c'est coporté, je n'irais pas jusque-là. Donc, la proposition a été faite de faire venir les élèves qui quitteraient le CM2 d'Eva Kotchever à Yvonne le Tac, à la fois pour des raisons de mixité parce qu'il nous semble important. Ça a été très bien dit par M. ARNAUD de travailler la sectorisation en ce sens très utile aussi. Le collège Yvonne le Tac a un indice de positionnement social très différent de celui de l'école Eva Kotchever, donc intérêt à la mixité et intérêt à sauver un collège sur la butte. Donc, quand bien même les choses ne sont pas dites, il arrive que nous puissions les anticiper ou les deviner. Effectivement, un collège dans un quartier, c'est important, c'est une vie, c'est de la jeunesse, ce sont des personnes qui viennent travailler, enseignants et autres.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé intéressant, utile, certainement efficace, de procéder à ce mouvement de sectorisation discontinu. Nous en sommes précisément au moment des discussions avec le rectorat sur les moyens, parce que les familles de la porte de la Chapelle, des échanges que nous avons eus avec eux, sont assez enclines à voir leurs élèves être scolarisés à quelques stations de métro de leur lieu d'habitation. Il faut faire en sorte que l'établissement qui les accueille le fasse dans les règles de l'art, de l'Éducation nationale, de l'éducation la plus républicaine qui vaille, c'est-à-dire bien, avec ce qui doit prévaloir, l'égalité entre tous les élèves. Pour cela, il faut des moyens supplémentaires en termes d'enseignants et en termes de personnel accompagnant à tout titre. Donc, nous en sommes à ce point précisément.

Éric LEJOINDRE : Peut-être, ajouter un mot là-dessus aussi. Exactement comme Mme ROLLAND, bien sûr, je ne sais pas ce qu'a en tête le rectorat. Ce que je sais, c'est qu'avec quand même moins de transparence que dans le premier degré, il est très net que l'objectif du ministère est de réduire de façon importante les moyens apportés à nos collèges publics. Ils le font d'ailleurs et c'est vrai dans le premier degré, mais c'est caricatural dans le second degré, avec une injustice incroyable en ce qui concerne les moyens apportés aux établissements privés par rapport aux réductions de moyens des établissements publics, dont je rappelle que la principale différence consiste à rappeler que dans le public, on ne choisit pas ses élèves.

Les bons résultats du privé, ils sont quand même d'abord dus au fait qu'ils choisissent leurs élèves. Évidemment, c'est beaucoup plus facile. Qu'on prend que les élèves qu'on a envie de prendre, c'est quand même au-delà de la rupture de l'égalité et même de l'équité et même du sens de la fraternité. C'est quand même tout de suite beaucoup plus facile d'avoir les résultats qu'on veut obtenir. Mais il y a une absence de transparence plus importante sur le second degré que sur le premier degré. C'est un peu naturel puisque nous, mairie d'arrondissement, ne sommes pas directement concernés que par le second degré. On n'est concerné comme institution que par le premier degré.

Donc, la réponse à la question de savoir s'il a été envisagé ou pas de fermer Yvonne le Tac, c'est difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas intérêt à avoir des effectifs dans nos collèges qui baissent de trop. Et comme il s'avère que dans le 18^{ème}, il y a des collèges qui ont des effectifs très importants et c'est le cas de Daniel Mayer, mais c'est le cas aussi d'Utrillo et que trop important d'ailleurs pour accueillir l'ensemble des élèves, il faut que ce surplus d'élèves puisse bénéficier d'abord aux collèges du 18^{ème}. Parce que ce qui est vrai aussi, c'est que la réduction du nombre des élèves, elle s'entend dans tous les arrondissements et y compris dans le 10^{ème} et y compris dans le 9^{ème}. Donc, un certain nombre d'élèves qui, aujourd'hui, issus du 10^{ème} ou du 9^{ème}, sont scolarisés au collège dans le 18^{ème}, par exemple, à Aimé Césaire, il y a les élèves du 10^{ème}, du 19^{ème} et du 18^{ème} risquent d'être aspirés par le collège de leur arrondissement. Donc, il faut absolument que nous soyons

extrêmement allant dans la répartition des élèves vers nos collèges, dans lesquels il y a le moins d'élèves, et notamment Yvonne le Tac et Dorgelès, sans quoi il y aura des réductions d'abord de classes et ensuite, on nous dira : il n'y a plus d'élèves, donc on va fermer les collèges. Sans vouloir rentrer dans... mais parce que je les connais maintenant un peu, je crois qu'il y a une forme de stratégie de ce point de vue là. À essayer de faire en sorte que chaque collège réagisse de façon peut-être un petit peu fermée autour de son propre secteur et de sa propre sensibilité, en oubliant qu'accueillir des élèves en plus, c'est assurer la permanence des divisions. Et si on assure la permanence des divisions, on assure la permanence des collèges. Si ce n'est pas le cas, on ne sait pas où on en sera.

Donc, je pense que cette mesure que nous prenons concernant la sectorisation des collèges publics permet à la fois d'obtenir, et c'est très important pour nous, une amélioration en matière de mixité sociale et scolaire. Mais je crois aussi que faisant ça, nous avons plus de chances de préserver l'existence même d'un certain nombre de nos collèges publics. C'est un enjeu central quand même. Parce que bizarrement, dans le privé, le nombre d'élèves en classe, c'est tout de suite beaucoup moins important. Et il y a une forme de concurrence déloyale qui pourrait s'implanter si nous ne le faisons pas. Voilà pourquoi je vais voter cette délibération avec autant d'enthousiasme que la précédente.

POLITIQUE DE LA VILLE

2024 DDCT 1 – Soutenir et sécuriser les associations des quartiers populaires dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs (750 086 € pour 64 associations et la réalisation de 122 actions)

Fadila MEHAL : Je voulais simplement complètement souscrire à cette délibération très importante parce qu'elle va permettre de sécuriser autour des conventions pluriannuelles plus de 64 associations qui représentent 122 actions. Pourquoi ? Parce que, en effet, aujourd'hui, on le voit bien, il y a une véritable paupérisation dans les quartiers populaires et les associations servent de lien et de filet social. Je l'ai encore vu à travers le Tour de France que j'ai réalisé dans les quartiers populaires. Je peux vous dire que pour les associations aujourd'hui, il est vital que des conventions pluriannuelles viennent soutenir et surtout sécuriser les parcours parce qu'on voit bien qu'au-delà des décisions prises, la capacité à regarder sur le long terme au moins trois ans, c'est quelque chose qui est très important. Je remercie Mme AKKARI de cette proposition.

J'avais aussi une observation que j'ai relayée par le terrain. C'est qu'en effet, beaucoup de ces associations n'ont pas de fonds de roulement et souvent les décisions, qu'elles soient publiques, de l'État d'ailleurs ou des municipalités, arrivent bien tardivement. Et que, à côté de cette proposition qui est faite et sur laquelle je me réjouis, il faudrait peut-être aussi avancer. Je ne connais pas l'état des paiements pour ces associations, mais je pense qu'il serait judicieux et raisonnable que les subventions pour les petites associations soient payées le premier semestre de l'année. C'est une proposition. En tout cas, nous voterons avec plaisir cette délibération.

Maya AKKARI : Merci de votre question qui nous permet de valoriser tout le travail fait par les directions de la Ville de Paris et par les collaborateurs du cabinet du Maire pour aider les associations à sécuriser leurs financements. Vous savez que la Ville de Paris a eu une politique ambitieuse d'encouragement et de mise en place des CPE. Je souhaite également remercier tous les élus sectoriels ici autour de la table qui, avec moi et les collaborateurs du Maire, participent aux nombreuses réunions de bilan de CPE. Voilà ce qui nous permet de bien avancer.

Vous évoquez les difficultés de financement « des petites associations ». Nous, au niveau de la Politique de la Ville, nous avons trois enveloppes, ce qu'on appelle communément la première enveloppe, la deuxième et la troisième.

La première enveloppe nous permet de financer les projets qui ont besoin très vite d'argent pour soutenir notamment les fêtes de quartier du début de l'été où, par exemple, des événements au printemps, etc.

Ensuite, la deuxième enveloppe est vraiment notre grosse enveloppe annuelle qui, elle, concerne des associations qui ont les reins solides et qui peuvent se permettre d'avoir leur financement à ce moment-là. En général, ces deux enveloppes sont votées avant le printemps.

La troisième enveloppe, c'est l'enveloppe « des reliquats », c'est-à-dire tous les projets qui ne se sont pas tenus et finalement, il reste une certaine somme d'argent qui nous permet de financer à la marge des projets restants. Peut-être que cette difficulté des petites associations concerne davantage la vie associative et ma collègue, Mme BALAGE, que la Politique de la Ville, puisque sur la Politique de la Ville, vraiment, on est bien organisé et en général, ça tourne.

N'hésitez pas, Mme MEHAL, s'il y a une association qui a une difficulté de me le faire remonter parce qu'en général, on arrive à faire financer dès la première enveloppe très rapidement dans l'année. Quand le projet est intéressant, lorsqu'il est pertinent, lorsqu'il a eu l'aval des différentes directions et des différents élus, car, comme vous le savez, l'arbitrage des projets de la Politique de la Ville se fait dans le cadre d'un long processus démocratique et transparent, associant de nombreux élus, les collaborateurs du Maire et de nombreuses directions de la Ville de Paris en plus de l'État qui est avec nous autour de la table.

Éric LEJOINDRE : J'en profite à mon tour pour saluer très chaleureusement l'ensemble des équipes de la Politique de la Ville qui font un très important travail et le 18^{ème} en est un bon témoignage. En réalité, quand on voit les résultats, l'évolution dans ces quartiers, on se dit que tout ça n'est pas en vain. Ça m'amène à partager avec vous une forme d'inquiétude sur les périmètres qui sont en cours de discussion, même si le 18^{ème} ne sera pas, semble-t-il, le plus impacté dans la réforme des périmètres de la Politique de la Ville. Mais enfin, nous le serons quand même. Et c'est vrai qu'il y a quelque chose de positif à se dire qu'une partie des territoires qui étaient en Politique de la Ville puissent en sortir. C'est-à-dire qu'ils sont rentrés dans une situation dans laquelle le droit commun suffirait. Donc, ça témoigne d'une évolution positive dans les quartiers.

Cela dit, et j'ai porté avec notamment Mme AKKARI et aussi Mme BOUX à l'époque, cette discussion avec le représentant de l'État. La question, c'est de savoir si on réduit l'investissement public dans ces quartiers, considérant que ça va mieux, donc il y a moins besoin. N'y a-t-il pas un risque qu'assez rapidement, on retrouve ces quartiers à devoir à nouveau réintégrer la géographie prioritaire ? Parce que l'action de la Politique de la Ville, c'est une action en continu. Donc, je crains beaucoup qu'il y ait une réduction brutale des moyens apportés notamment à la vie associative dans ces quartiers qui sortiraient de la géographie prioritaire. Je reconnais que ça peut avoir un élément de positif, mais je crains beaucoup que ça ne conduise à un retour des difficultés dans ces quartiers à très court terme.

Donc, j'espère que nous pourrons, avec le futur ministre de la Ville ou la future ministre de la Ville, reprendre cette discussion qui non seulement doit intégrer la question des périmètres géographiques, mais aussi les modalités de sortie de dispositif, pour qu'il n'y ait pas de brutalité dans ce mouvement, sans quoi, dans quelques années, nous nous retrouverons autour de la même table à demander le retour d'un certain nombre de quartiers dans les critères de la Politique de la Ville parce que nous aurons à nouveau une paupérisation de la population qui est sortie de la pauvreté grâce à la Politique de la Ville ; nous aurons à nouveau

une réduction de la réussite à l'école parce que ces quartiers sont sortis de la Politique de la Ville et donc des soutiens ; nous serons dans des quartiers où il y aura moins d'apprentissage du français. Bref, tout ce qu'apporte la Politique de la Ville ne peut pas être retiré à ces populations, même quand ça va mieux, il faut investir dans ces quartiers.

2024 DDCT 10 – Subventions de fonctionnement (51 075 €) à 13 associations pour le financement de 15 projets dans les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement (1^{ère} enveloppe)

2024 DDCT 13 – Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement pour 315 388 € pour 18 projets)

2024 DDCT 14 – Subventions (284 483 €) à 3 associations pour le projet Réseau EIF-FEL 3 au titre de l'intégration

2024 DDCT 22 – Convention de partenariat avec la Fondation Archery en vue de sélectionner 5 « talents » parisiens scolarisés dans des établissements scolaires (collèges) relevant de l'éducation prioritaire de Paris

2024 DSOL 6 – Avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 30 centres sociaux et socioculturels de Paris et convention annuelle tripartite entre Ville, Caf et FCS 75

Éric LEJOINDRE : Les délibérations DDCT 10, 13, 14, 22 et DSOL 6, qui ont trait à la Politique de la Ville, n'ont pas fait l'objet d'inscription.

ACCÈS AUX DROITS

2024 DAJ 3 – Subvention et avenant n° 1 (296 750 €) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris

2024 DDCT 17 – Attribution d'une subvention à l'association PIMMS de Paris au titre de l'année 2024

2024 DSOL 11 – Subventions ((122 000 €) et Conventions pluriannuelles d'Objectifs avec sept associations pour leurs actions d'accès aux droits d'insertion sociale

Éric LEJOINDRE : Les délibérations DAJ 3, DDCT 17 et des DSOL 11 n'ont pas fait l'objet d'inscription.

ESPACES VERT

2024 DEVE 11 – Subventions à 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la PC ferroviaire dans 9 arrondissements (12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème})

2024 DEVE 12 – Subventions à quatre associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien horticole d'espaces verts dans les 12^{ème}, 16^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Éric LEJOINDRE : La délibération DEVE 11 n'a pas fait l'objet d'inscription, tout comme la DEVE 12.

BIODIVERSITÉ

2024 DEVE 10 – Budget participatif – Subvention (250 000 €) à l'association Jardin des Traverses pour l'installation du projet ParisCulteurs sur la Petite Ceinture à Paris 18^{ème}

Éric EHLERS : M. le Maire, vous nous proposez d'engager 250 000 € d'argent public pour créer un dispositif d'agriculture urbaine sur la Petite Ceinture, entre la porte de Clignancourt et la porte des Poissonniers. Nous n'avons pas d'opposition de principe à l'agriculture urbaine. Nous en avons davantage contre l'utilisation de la Petite Ceinture pour un usage autre que ferroviaire. Mais il faut bien admettre que créer une activité sur la Petite Ceinture devrait éviter qu'elle devienne le réceptacle d'un bidonville, comme ce fut malheureusement naguère le cas.

Ceci étant posé, le projet qui nous est soumis appelle un certain nombre de questions portant sur trois dimensions.

La première dimension est économique. Quel est le coût total d'investissement du projet ? En effet, 250 000 € correspondent à la part de financement d'investissement provenant du budget participatif, mais les documents qui nous ont été transmis évoquent un total bien plus important, excédant 1 million d'euros. Quels seront les autres financeurs de ce projet ?

Sur l'aspect fonctionnement. Quel est le modèle économique de ce projet ? Un budget de fonctionnement a-t-il été élaboré ? Quelles seraient les recettes ? Quels seraient les tarifs pratiqués ? Ce projet aura-t-il besoin de subventions pour son fonctionnement et dans l'affirmative, à quel niveau et par qui ?

Deuxième dimension : dimension d'ordre social. Le projet emploiera-t-il des salariés ou fera-t-il appel uniquement à des bénévoles ? S'agit-il d'un projet d'insertion ? Le site sera-t-il ouvert au public et aux scolaires ?

Enfin, le troisième aspect qui nous interroge est d'ordre sanitaire. Vous savez tous, chers collègues, que l'Agence Régionale de Santé Île-de-France recommande depuis 2023 de ne pas consommer d'œufs issus de poulaillers domestiques produits dans les 410 communes composant l'unité urbaine de Paris. Si les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les enfants sont particulièrement exposés, la recommandation vaut pour l'ensemble de la population de ces 410 communes. La raison en est manifestement connue : les territoires du cœur de l'agglomération parisienne sont contaminés par les émanations des usines d'incinération des ordures ménagères. Aussi, alors que le projet qui nous est soumis mentionne l'achat d'un poulailler, mais notre préoccupation porte tout autant sur les fruits et légumes qui devraient pousser et qui sont destinés, selon l'exposé des motifs, à une fourniture d'aliments à haute valeur environnementale. Ne va-t-on pas mettre en danger les futurs consommateurs de ces produits ?

Je suis dans l'attente de vos réponses pour vous donner notre position sur ce dossier.

Emile MEUNIER : Mes chers collègues, comme on parle d'agriculture, permettez-moi en introduction et rapidement d'avoir une pensée au nom des écologistes pour les agriculteurs qui, on le sait, souffrent en France et rappeler que les écologistes sont les meilleurs alliés des agriculteurs, des petites plantations et des petits élevages. Nous l'avons démontré lorsque nous luttions à leurs côtés contre les OGM ; lorsque nous luttions contre les traités de libre-échange sans clause miroir qui faisaient que notre agriculture était défavorisée dans la mondialisation ou lorsque nous n'avons pas voté la PAC parce que l'argent allait davantage aux grandes exploitations industrielles qu'aux petits agriculteurs qui essayaient de faire de la conversion vers un modèle plus raisonné. Donc, ce petit mot d'introduction en soutien de l'agriculture.

Ici, il ne s'agit évidemment pas d'agriculture pour nourrir toute une population, mais plus à vocation, on le sait, pédagogique. L'idée est évidemment de sensibiliser des enfants des plus grands qui, à Paris, ne sont peut-être pas au contact des questions d'agriculture et c'est l'occasion justement de s'y mettre et de mieux connaître comment ça fonctionne. J'ajoute que ce projet nous plaît beaucoup parce que c'est ouvrir la Petite Ceinture – et c'est une vraie demande des écologistes depuis très longtemps – pour pouvoir en faire un espace de promenade verte rafraîchissante. Si en plus, on peut à certains endroits de cette promenade profiter de l'agriculture urbaine, c'est une très bonne chose.

Néanmoins, et c'est peut-être un mot sur lequel je voulais attirer votre vigilance, nous sommes favorables à l'utilisation de la Petite Ceinture pour un lieu de promenade, d'agriculture urbaine, j'allais dire raisonnée. Nous ne voulons pas, écologistes, que la Petite Ceinture devienne une forme de couloir marchand qui pourrait aller du Hasard Ludique en passant par la Recyclerie pour finir à porte de la Chapelle. Nous serons vigilants sur le modèle économique. Peut-être en écho à ce que vous disiez, cher collègue, s'il s'agit d'un modèle économique où, je le dis comme ça, c'est mettre des « food trucks » pour pouvoir financer ses activités ou faire un surcroît d'événementiel alors que ça doit rester quand même un endroit apaisé, ça ne nous convient pas. Et à choisir, nous préférons mettre plus de subventions publiques plutôt que laisser une plus grande part à des activités marchandes pour financer l'animation de cette Petite Ceinture. C'était le mot que nous voulions faire passer, écologistes, sur ce projet.

Éric LEJOINDRE : En l'absence de Mme PULIDO qui, malheureusement, n'a pas pu nous rejoindre ce soir, la parole est à M. MENEDE pour donner quelques éléments de réponse.

Gilles MENEDE : Effectivement, en l'absence de ma collègue Mme PULIDO, en charge de la culture urbaine, je veux commencer par dire quelques mots sur le projet d'agriculture urbaine Jardin des Traverses, sur cette portion de la Petite Ceinture, entre la porte de Clignancourt et la porte des Poissonniers pour donner quelques éléments de réponse aussi bien à M. EHLERS qu'à M. MEUNIER.

Évidemment, M. MEUNIER l'a dit, le Jardin des Traverses s'inscrit dans l'ouverture de la Petite Ceinture au public. Sur cette portion de la Petite Ceinture, normalement, elle devrait s'ouvrir avant l'été 2024, avec la promenade publique et le projet de l'écriture urbaine. La Petite Ceinture du 18^{ème} en tant que tel sera ouverte, comme les parcs et jardins, mais sur cette portion-là, cinq jours sur sept, les lundis et mardis seront les jours de fermeture, ces deux jours de fermeture permettant l'entretien du projet d'agriculture urbaine par le collectif. Je veux saluer ici tous les agents de la DEVE qui vont ouvrir le matin la Petite Ceinture et les agents des P&P qui vont fermer cette Petite Ceinture.

Concernant le projet d'agriculture urbaine, ça a été dit quelque part par M. EHLERS, sur les différentes activités du projet Agriculture urbaine, il s'agit d'apporter une production agricole sur ce site avec des bacs de jardinage partagés. C'est bien des bacs de jardinage partagés, donc je ne saurais douter que les services des espaces verts et en particulier d'agriculture urbaine, seront très vigilants sur la qualité sanitaire qui sera faite sur ces bacs et que des contrôles périodiques sanitaires seront effectués pour vérifier la bonne tenue des aliments, en tout cas des plantes et des aromates qui pourront être faits.

Ça a été dit également, on aura un site pour des activités pédagogiques de formation sur ces thèmes d'agriculture urbaine, d'alimentation durable et de transition énergétique. Cet espace contiendra aussi un espace de distribution et de vente des produits. Il est même à l'étude un marché alimentaire hebdo nomade avec des producteurs locaux. Ceci pourra être organisé sur la partie est de ce parcours vers la porte des Poissonniers.

Il s'agira aussi d'organiser ponctuellement des événements en lien avec la destination du site. C'est ce qui est prévu dans la convention d'occupation actuellement en cours de rédaction et

également, pour une part minoritaire de son activité, d'organiser des manifestations à caractère social et culturel.

Pour finir sur une question que vous avez posée, M. EHLERS, ce lieu sera dédié à l'insertion professionnelle et tourné vers les publics éloignés de l'emploi. Le Collectif de Jardin des Traverses va employer, à travers des ateliers de chantiers d'insertion, un certain nombre de personnes. Pour en savoir plus sur ce projet, sachez que nous l'avons déjà présenté en conseil de quartier, deux réunions ont été faites en mois de novembre dernier au conseil de quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers et cours Jules-Joffrin. Le collectif a rencontré également des acteurs associatifs du quartier.

Nous prévoyons de faire avec Mme PULIDO une réunion sur le projet de Jardin des Traverses pour cette ouverture du public en mars 2024.

Sur le coût total d'investissement du projet, je vous avoue humblement que je n'ai pas à ce stade le coût total. Évidemment, il y a toutes sortes de financeurs, que ce soit la Ville, je crois que la Région est également partie prenante, en tout cas, je vous fournirai les éléments à réception prochainement.

Quant à l'usage ferroviaire de la Petite Ceinture, je crois que vous êtes un des seuls et derniers à le vouloir. Sachez quand même que la SNCF nous impose la réversibilité du site dans le cadre de ce projet.

Nous souhaitons proposer 250 000 € d'investissement pour les matériels et équipements pour ce site. C'est nous, mais c'est aussi tous les Parisiens et les Parisiennes que nous remercions parce que c'est à travers ce budget participatif 2022 que nous réalisons ce site. La revalorisation de la Petite Ceinture avec ce beau projet de jardin des Traverses va certainement permettre d'avoir une activité beaucoup plus animée et joyeuse sur cette partie de l'Arrondissement.

PETITE ENFANCE – FAMILLE

2024 DFPE 2 – Subvention (5 251 300 €) et avenant n° 4 avec l'association CRESCENDO (11^{ème}) pour ses 21 établissements d'accueil de la petite enfance

2024 DFPE 11 – Subventions (7 635 022 €) et avenants n° 1, 3 et 4 avec l'association ABC PUÉRICULTURE (16^{ème}) pour ses 25 établissements d'accueil de la petite enfance et son Service de garde à domicile

2024 DFPE 12 – Subvention (4 553 331 €) avenant n° 3 avec l'association La Maison Kangourou (L.M.K.) (10^{ème}) pour ses 18 établissements d'accueil de la petite enfance

2024 DFPE 34 – Subvention (150 336 €), avenant n° 3 à l'association L'Araignée Gentille (18^{ème}) pour le multiaccueil L'Araignée Gentille situé 6, Square Ornano (18^{ème})

2024 DFPE 37 – Subvention (118 557 €), avenant n° 4 à l'association ACCUEIL GOUTTE D'OR (18^{ème}) pour la halte-garderie La Caravelle 1, rue de la Goutte d'Or (18^{ème})

2024 DFPE 39 – Subvention (204 579 €), avenant n° 4 à l'association CENTRE D'ACTIONS LOCALES DU XVIII (18^{ème}) pour la crèche collective la Toupie 1 rue Firmin Gémier (18^{ème})

JEUNESSE

2024 DJS 54 – Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2024
2024 DJS 55 – Mise en œuvre du dispositif Quartiers Libres pour l'année 2024

LOGEMENT ET URBANISME

2024 DLH 38 – Location de l'immeuble 21 rue Houdon/1 à 5 rue Piémontési (18^{ème}) à la RIVP – avenant à bail emphytéotique

Éric LEJOINDRE : Il n'y a pas d'inscription sur ces délibérations.

2024 DU 17 – Abrogation d'alignement au droit du pan coupé à l'intersection de la rue Belhomme et du boulevard Marguerite de Rochechouart (18^{ème})

Emile MEUNIER : C'est une délibération technique et ce n'est pas tant la technicité qui est intéressante ici que de parler du projet Tati que les écologistes ont non seulement soutenu, mais participé à modifier pour le mieux puisqu'il s'agit de transformer des bureaux en logements sociaux. Il y avait une première version architecturale qui laissait à désirer. Par un travail collectif, nous avons pu – je pense – obtenir un projet qui tient la route.

Il y avait aussi un point important qui nous tenait à cœur, c'est l'occupation temporaire et notamment des rez-de-chaussée pendant toute la durée des travaux pour animer ce quartier, qu'on ne se retrouve pas avec une espèce de grand chantier qui va durer des années.

Manque de bol, la hausse des coûts de l'énergie, l'inflation, la moindre attractivité des bureaux, tout ça fait qu'il semblerait que le projet soit à l'arrêt, notamment la partie occupation temporaire qui permet d'animer le quartier. Donc, je veux profiter de cette délibération pour poser une question : quelle est la situation exacte ? Est-ce que l'on a des chances de voir aboutir ce projet ? Dans quel délai ? Sinon, est-ce que nous avons commencé à penser à une forme de plan B pour pouvoir occuper ces lieux le temps que le chantier soit réalisé ou que les problèmes soient résolus ?

Éric LEJOINDRE : En l'absence de M. GONZALEZ qui s'excuse de ne pas pouvoir être parmi nous, mais qui a donné quelques éléments de réponse, la parole est à Mme PROUST.

Sarah PROUST : Je vais répondre de manière plus brève que ce que ne l'aurait fait M. GONZALEZ, même si un certain nombre d'éléments m'ont été apportés. Je ne vais pas rappeler l'historique, tu l'as en partie fait.

Aujourd'hui, la situation dans laquelle on est, ce n'est pas un arrêt du projet ou un recul par rapport à un certain nombre de sujets. C'est que le permis de construire n'est pas encore à ce stade purgé de tout recours et que, à partir de là, Immobilier France, sélectionnée dans le cadre du programme Réinventer Paris il y a quelque temps maintenant attend cette échéance pour pouvoir sécuriser l'ensemble des financements qui permettront au chantier de débuter.

On le sait que dans la crise de la construction telle qu'on la connaît depuis quelque temps, la volonté d'avoir de la part d'Immobilier France une sécurisation des projets avant de lancer les choses, purgées de tout recours, et un moyen de sécurisation aussi en faveur du projet et de

l'ensemble des engagements pris sur la question du logement social, sur la question de la mixité, sur la question de l'activité et bien sûr sur le site temporaire.

On est dans cette situation-là pour le moment. Probablement que lors du prochain Conseil d'arrondissement, les choses auront pu avancer. Donc, nous donnerons plus de détails quand nous en aurons.

2024 DU 17 – Abrogation d'alignement au droit du pan coupé à l'intersection de la rue Belhomme et du boulevard Marguerite de Rochechouart (18^{ème})

2024 DU 39 – Vente à AXIMO de 5 logements représentant 8 lots de copropriété en vue de réaliser des logements locatifs sociaux 47 ter rue d'Orsel (18^{ème})

Éric EHLERS : Mes chers collègues, nous proposons de faire réaliser une économie de 3 390 000 € à la collectivité en renonçant à préempter ces cinq appartements du 47 ter, rue d'Orsel, dont quatre sont occupés. Sauf si ces lots étaient utilisés comme résidence secondaire, mais rien ne l'indique ni dans l'exposé des motifs ni dans la note du service des domaines, le rachat en vue d'un conventionnement ne créera aucun nouveau logement principal. Nous dénonçons donc ce gaspillage qui consiste à dépenser des millions pour remplacer une population par une autre ou pour créer un effet d'aubaine. Cet argent serait mieux dépensé pour construire des résidences sociales neuves ou à transformer des immeubles de bureaux obsolètes en logements sociaux. Quand il y a une pénurie de logements, il faut construire des logements et non pas racheter des logements qui existent.

La place manque à Paris. Aussi, il faut employer l'argent du logement social là où le foncier est disponible et raisonner à l'échelle de la Métropole ou de la Région. Pour toutes ces raisons, nous voterons contre cette délibération.

Sarah PROUST : Il y a probablement un élément que vous n'avez pas, ou en tout cas dont vous n'avez pas parlé. C'est qu'il s'agit d'une vente à la découpe. C'est important parce que du coup, la situation est évidemment très différente. C'est un dossier que je ne connais que sous cet angle-là, mais M. GONZALEZ a donné des éléments très précis et puisque le sujet est vraiment sérieux, je vais me permettre de donner précisément les éléments qu'il a donnés puisque les habitants du 47 ter, rue d'Orsel ont reçu de la part du propriétaire en juillet 2019 de la part du propriétaire de l'immeuble, des avis de mise en vente de leur appartement. À ce moment-là, la plupart des locataires ont plus de 60 ans. Ce sont des familles qui y habitent et beaucoup avec des revenus très modestes. La vente de leur appartement aurait donc entraîné l'impossibilité de se reloger dans Paris, et pas seulement dans le 18^{ème}, mais dans l'ensemble, de se reloger d'ailleurs strictement à Paris.

Pour arrêter cette vente à la découpe, la Mairie d'arrondissement et la Ville ont souhaité préempter l'immeuble dans le but de le confier à AXIMO, un bailleur spécialisé comme vous le savez, puisqu'on en entend pas mal parler ici dans la gestion de logements sociaux et plus particulièrement, dans le diffus puisque cette adresse, le 47 ter, rue d'Orsel, est un immeuble en copropriété.

On le sait puisque ça a fait pas mal de bruit à l'époque, comme les locataires se sont beaucoup battus pour arrêter la procédure de vente et la Ville a obtenu la préemption. Ce projet a déjà été délibéré sur le principe de la préemption. Tout le monde est déjà au courant qu'il s'agissait d'une préemption pour arrêter la vente à la découpe de l'immeuble.

Cette opération de préemption permet aujourd'hui à l'immeuble de rester en copropriété et aux nombreuses familles habitant cet immeuble de rester dans le logement, ce qui était l'absolue nécessité quand on connaissait la situation des habitants et de cet immeuble en 2019-2020.

C'est bien cette décision de la Ville, soutenue et travaillée par l'Arrondissement, qui permet à ces familles de rester dans ces logements, ce qui nous paraissait absolument essentiel.

Éric LEJOINDRE : On est typiquement dans la différence – et ma foi, c'est fort légitime – de positionnement, d'ailleurs d'une façon assez classique, entre la gauche et la droite. Nous, nous considérons que c'est aussi le rôle de la collectivité publique que d'assurer que des personnes qui habitent depuis longtemps, y compris à Montmartre, y compris en étant locataires, puissent continuer à y habiter. Nous considérons qu'il n'y a pas de raison, parce que c'est vrai que les forces du marché sont puissantes, mais qu'on laisse le marché exclure une partie des habitants d'un quartier, y compris à Montmartre. C'est une différence que nous avons sur bien des délibérations. On l'a vu au dernier Conseil, sur deux ou trois délibérations montmartroises aussi.

Donc, nous, nous allons continuer à opérer ces opérations de lutte contre la vente à la découpe et de création de logement social, notamment à Montmartre, parce qu'on ne crée pas des logements en soi, on crée des logements pour les familles. On crée des logements pour que des familles puissent continuer d'habiter. D'une certaine façon, c'est la création de logements sauf à considérer qu'il y aurait l'absolue nécessité pour continuer à habiter, par exemple à Montmartre, d'être de plus en plus riche. Donc, l'argument qui consiste à dire « vous ne créez pas de logements », il est, je ne vais pas dire fallacieux parce que le mot serait un peu fort, mais en tout cas, il oublie une part essentielle de la réflexion qui doit être la nôtre qui est la justice, le droit que des familles, y compris pas forcément de catégories très populaires, mais de catégorie moyenne, puissent continuer d'exister à Paris. Et nous, nous pensons que un des éléments qui fait de Paris une ville aussi spéciale, y compris en nous comparant à d'autres grandes métropoles du monde, c'est qu'à Paris, et ce n'est pas le cas à Londres et ce n'est pas le cas à Hong-Kong et ce n'est pas le cas à New-York et ce n'est pas le cas dans beaucoup de villes avec lesquelles on se compare, on peut continuer à y habiter même quand on est une famille de la classe moyenne, même au centre-ville, si on considère, comme c'est mon cas, que le 18^{ème}, c'est le centre-ville. Donc là, ça fait une différence majeure et c'est tout à fait parfait quelle qu'elle s'exprime. Non seulement j'assume complètement, mais je revendique absolument le fait que nous achetions parce que nous le pouvons des immeubles ou des logements pour permettre à des gens des catégories sociales, populaires et moyennes d'habiter, y compris rue d'Orsel. Je suis absolument convaincu que faisant ça, nous faisons non seulement le bien de ces familles – c'est déjà pas mal – mais nous faisons surtout le bien de la diversité sociale et de la diversité sociale à Montmartre. C'est comme ça qu'on assure la survie du commerce. C'est comme ça qu'on fait en sorte que les écoles ne se vident pas trop.

Dans l'ensemble de cette politique, il ne faut pas regarder les choses de façon trop mécanique. Il nous faut rendre possible pour des familles des catégories sociales moyennes et populaires, le fait de continuer à vivre par exemple à Montmartre, sinon on va passer notre temps à fermer les écoles. Et on va avoir Airbnb et ultrariches. Je n'ai rien contre les ultrariches. Juste, je considère qu'il ne peut pas y avoir que ça dans un quartier. Or, ne pas agir, c'est laisser le marché faire et le marché, il est toujours en faveur des très riches, puis des moyennement riches, puis des riches, etc. Et au bout du bout, il ne reste plus personne.

Gérald BRIANT : Pour le nom du groupe communiste, je ne sais pas ce que vous allez voter, mais si vous défendez les propriétaires contre les victimes de la vente à la découpe, j'en ferai toute la publicité.

Éric EHLERS : Je suis terrorisé par les menaces de M. BRIANT.

Ce qui me semblait important, c'est que l'intérêt d'un exposé des motifs, c'est de donner des éléments aux élus pour qu'ils puissent se prononcer et en toute connaissance de cause. Ce n'est pas la première fois que les indications portées sur les délibérations qui nous sont

soumises sont très elliptiques, qu'il manque des éléments comme ceux dont vous nous avez fait part, chers collègues, et je vous en remercie.

Effectivement, s'agissant d'un cas de vente à la découpe avec des personnes âgées, je ne pense pas que ce sera forcément ce qui permettra de regarnir les écoles, mais on peut apprendre à tout âge aussi tout à fait. Dans ces conditions, nous changeons notre position de vote et nous nous abstiendrons.

SOLIDARITÉ

2024 DSOL 1 – Subventions de fonctionnement (807 058 €) à cinq associations pour des actions à destination des femmes en situation de grande exclusion et subventions d'investissement (4 710 €). Conventions

2024 DSOL 2 – Aide alimentaire – 21 subventions de fonctionnement pour le CASVP et 15 associations (1 247 792 €) pour des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies

2024 DSOL 24 – Subventions relatives au fonctionnement de trois bagageries parisiennes au titre de 2024 (77 088 €) et subvention d'investissement pour une bagagerie (55 000 €). Convention et Avenants

2024 DAE 13 – Subventions (1 581 000 €) et conventions avec 18 structures agissant en faveur de l'insertion des publics en grande exclusion

Christian HONORE : Nous allons voter cette délibération, mais je voudrais m'adresser plus particulièrement à M. ARNAUD et lui faire remarquer que si la politique en faveur des personnes les plus défavorisées est louable et nous la soutenons, je lui rappelle que depuis trois ou quatre ans, je parle d'une catégorie de personnes les plus en difficulté, à savoir les personnes sans domicile fixe qui ont une adresse administrative. Et je lui demande sans cesse de faire modifier le règlement du CCAS pour que ces personnes aient la gratuité des transports comme l'a le Maire du 18^{ème} arrondissement qui, bien qu'il ait un chauffeur et la gratuité des transports, que vous, bien que vous ayez des subventions, des indemnités, vous avez la gratuité des transports comme nous tous les élus, je ne vois pas pourquoi nous, nous aurions un privilège et que les SDF qui ont en situation de droit en soient privés.

Chaque fois, j'interviens et vous m'avez dit : oui, la Maire de Paris va le faire en 2020, puis en 2021, puis en 2022, puis en 2023. Et l'autre jour, c'est assez remarquable, vous m'avez dit d'un ton patelin : « Mme la Maire le fera en 2024 ».

Est-ce que vous allez faire la même réponse jusqu'en 2026 ? Parce que peut-être qu'en 2026, comme nous sommes en démocratie, vous ne serez plus aux affaires, on n'en sait rien. Voilà, je veux vous faire remarquer que depuis quatre ans, vous repoussez d'année en année ce rétablissement d'un des droits les plus élémentaires.

Éric LEJOINDRE : Non seulement je bénéficie moi-même, comme tous les élus, de la gratuité, mais je ne voulais pas laisser dans l'ombre le fait que mes trois enfants bénéficient aussi de la gratuité des transports, puisque la Maire de Paris a pris cette excellente décision qui consiste à rendre les transports publics gratuits pour l'ensemble des mineurs.

J'ajoute qu'il est triste que la Région Île-de-France qui, non seulement ne sait pas gérer un réseau de transport et le laisse dépérir, ait fait le choix revendiqué, juste pour embêter la Maire de Paris, de rendre compliqué, voire très compliqué le remboursement des Pass Navigo pour les enfants mineurs. Je trouve ça lamentable et politiciard, mais s'agissant d'une personne que vous soutenez, ça ne m'étonne pas.

Pierre-Yvain ARNAUD : On ne sait plus avec toutes ces alliances, on est perdu.

Par contre, votre stratégie est un peu asympathique parce que, là, j'ai travaillé gentiment, vous intervenez sur la DAE 13, je regarde toutes les associations, etc. Je me dis : « est-ce que cette fois-ci, ils vont taper sur les personnes addiction Gaïa ? » Ce n'est pas la cible. Est-ce qu'ils vont taper Emmaüs ? C'est bon, ce n'est pas votre cible. Je regarde un peu sur qui vous allez taper, je dis : « non, je ne vois pas trop. » Du coup, c'est peut-être pour saluer l'action de la Ville d'aider les personnes en situation de rue. Non, pas de chance. Là, vous avez profité de poser un vœu au Conseil de Paris. Je trouve que c'est une bonne idée de continuer, vous avez tout à fait raison. Je vois votre, non pas acharnement parce que s'occuper des personnes SDF, ce n'est pas de l'acharnement, c'est une très bonne qualité justement. Mais je vois effectivement que là, vous choisissez une stratégie de contournement, mais je l'accepte, parlons-en. Mais je crois que ça aurait été bien, de manière républicaine, de faire un vœu en bonne et due forme auquel j'aurais pu répondre et préparer mes éléments de réponse, mais bon, chacun ses stratégies.

Pour répondre sur le fond de votre demande, effectivement, la Ville de Paris est coincée pour une histoire de négociation avec la région Île-de-France. Oui, effectivement, je le soutiens, vous le savez très bien, c'est une demande que je fais et que je relaie. Et je n'emploie pas de ton badin quand je parle des personnes à la rue parce qu'à la différence de votre gouvernement, j'en mets pas beaucoup de gens à la rue et donc pour moi, ce n'est pas quelque chose de badin, c'est quelque chose d'important. Je me préoccupe au jour le jour d'aider les familles à la rue en ouvrant Valadon, en ouvrant des structures comme des bagageries. Voilà, c'est une obsession de tous les jours. Donc, je relaie effectivement votre demande que les personnes en SDF soient aidées dans leur transport. Vous avez en moi quelqu'un qui soutient cette demande. Je l'ai toujours dit dans nos interventions, chaque fois, mais nous avons une vraie discussion au niveau parisien de limite avec la négociation. Je soutiens votre demande, vous le savez bien et elle est relayée. Mais je vous en prie, reposez le vœu en Conseil de Paris. Je vous rappelle que M. BOURNAZEL a tout à fait la capacité de le faire et donc reposez la question à l'élu en charge des solidarités au niveau parisien. Vous aurez du soutien de pas mal de gens. Je vous encourage à tenter cette fois-ci, non pas un contournement, mais d'aller politiquement avec un vrai vœu et que nous aurons tout le temps d'avoir une belle et noble discussion sur ce sujet.

Si vous avez vraiment la question de la pauvreté, on va en parler juste après les expulsions. Intéressez-vous à comment devenir SDF et je pense que là-dessus, vous aurez beaucoup de choses à réfléchir.

Éric LEJOINDRE : Je rappelle que la question des transports en commun est une compétence d'une structure qui s'appelle « IDF Mobilités ». Je rappelle que sous la proposition des élus communistes à l'époque, la Région Île-de-France, dans la majorité précédente, avait fait le choix d'accorder la gratuité des transports en commun en Île-de-France à une catégorie assez large de public, notamment les chômeurs, mais aussi les personnes SDF. Je rappelle que la première décision, une des premières décisions de – alors, à l'époque, je crois que vous la souteniez – Mme PECRESSE quand elle est devenue présidente de Région, donc responsable de l'organisation des transports publics en Île-de-France, a été de mettre fin à cette politique de gratuité portée par la majorité de gauche et des écologistes autour de Jean-Paul HUCHON avant elle.

Sur beaucoup de sujets et on l'a vu notamment sur la question de la Politique de la Ville, la Région a décidé de faire reporter sur d'autres collectivités qu'elle le financement d'un certain nombre de politiques. Je vous rappelle que, par exemple dans le 18^{ème}, la Région Île-de-France a décidé de cesser de cofinancer le logement. Moi, avant d'être maire, et même dans les premières années où j'étais maire, on avait à chaque inauguration de logements sociaux dans le 18^{ème} un représentant ou une représentante de la Région. C'était souvent Jean-

Philippe DAVIAUD qui était physiquement présent, qui, parce que la Région avait décidé de contribuer au financement du logement social, prenait la parole pour indiquer le soutien de la Région à ces opérations.

Je rappelle que la Région Île-de-France a aussi cessé complètement de financer l'activité associative d'un certain nombre de structures dans le cadre de la Politique de la Ville. À l'époque, là encore, la Ville de Paris a été amenée à se substituer à la Région Île-de-France parce que nous, nous considérons que les politiques de transports, les politiques de logement ou les politiques dans les quartiers prioritaires doivent être subventionnées. Donc, je ne sais pas au bout du bout ce qui va être décidé et j'espère, comme vous et comme M. ARNAUD, que là encore, la Ville de Paris parviendra à se substituer aux politiques néfastes menées par une majorité conservatrice à la Région Île-de-France ou néfastes menées par une majorité conservatrice au gouvernement de la République.

Je dis aussi en transparence, non seulement à M. HONORE et aux élus de l'opposition, mais aussi à tous les habitants du 18^{ème}, que la Ville de Paris ne se substituera pas à l'ensemble des politiques publiques qui doivent être menées à la bonne échelle. Nous ne pourrons pas nous substituer aux réductions de subventions qui auront lieu dans le cadre de la réduction des territoires en Politique de la Ville. On va essayer de faire ce qu'on peut, mais on n'est pas l'État. De la même façon, je trouve qu'il est un tout petit peu cocasse de demander en permanence à la Ville de Paris de mener les politiques que d'autres refusent de mener. Vous avez, je crois, des conseillers régionaux dans votre groupe politique, je vous invite à saisir la bonne instance. D'ailleurs, la gratuité des transports pour les mineurs, ça devrait être partout en Île-de-France. Il n'y a pas que les Parisiens qui ont besoin de la gratuité des transports. Partout, les jeunes ont besoin de se déplacer. Pourquoi est-ce que la Région ne le fait pas ? Remarquez que la Région, son seul sujet, c'est de surtout pas faire grand-chose, surtout pas investir dans les réseaux de transport, surtout pas lutter contre la privatisation des lignes de bus et surtout pas permettre aux Franciliennes et aux Franciliens d'accéder gratuitement à un réseau de transport. Remarquez, vu comment il est géré ce réseau de transport, probablement qu'il y aura de moins en moins de gens qui auront envie d'y participer de toute façon.

Donc, je veux bien, à chaque fois, de toute façon, c'est toujours comme ça, il n'y a que nous qui faisons et qu'à chaque fois qu'on fait un chose, on nous en demande plus. Que ceux qui sont responsables fassent ce pour quoi ils sont responsables. Nous, on va être bien tranquilles et on va arrêter de nous substituer en permanence sur toutes les défaillances du gouvernement que vous soutenez ou de la région conservatrice d'Île-de-France, le gouvernement étant par ailleurs tout aussi conservateur. À un moment, il va falloir arrêter de dire que c'est à la Ville de tout faire parce que ce n'est pas comme ça que ça va se passer. On va vraiment faire ce qu'on peut, mais on ne va pas pouvoir faire pour la terre entière. Donc, je vais voter cette délibération et je vais demander qu'on fasse un vœu du Conseil d'arrondissement pour le prochain conseil, pour demander à la Région Île-de-France la gratuité des transports pour tout un tas de gens qui en bénéficiaient avant qu'elle décide que ce ne soit plus le cas. On verra bien ce que les uns et les autres voteront. Pour le moment, il n'y a pas de vœu, mais s'il y avait un vœu, on pourrait toujours voir. En attendant, j'évite de voter des vœux qui me concernent, j'essaie de mettre en œuvre des politiques et je constate qu'à Paris, heureusement que nous sommes là pour les mettre en œuvre.

SENIOR

2024 DSOL 4 – Subventions (16 000 €) à trois associations pour leurs actions facilitant l'accès à l'information et aux droits des seniors parisiens

SANTÉ

2024 DSP 1 – Subventions (408 638 €) et conventions avec cinq organismes pour le développement de structures de santé sur le territoire parisien dans le cadre du dispositif Paris Med »

MOBILITÉ

2024 DVD 8 – Prolongement Tramway T8 sud – Convention coordination entre maîtres d'ouvrage relative aux modalités de pilotage du projet. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage volet insertion urbaine à Paris

2024 DVD 34 – Plan vélo 2021-2026 – Évènement « Fête Place aux Vélos » – Subvention d'investissement à l'association RÉPAR et convention associée (30 000 €)

Anne GIUDICELLI : Nous nous réjouissons à ce que le festival de la Récup porte finalement bien son nom, mais disons que je resterai « fair » en ne me référant qu'à cette courageuse approche visant à faire du crack un produit recyclable en un événement vélo valeur qui saura sans nul doute réparer le désespoir des riverains du jardin d'Éole qui n'ont déjà que trop pédalé dans des bacs à poudre et les remettre en selle pour affronter plus sereinement le bal quotidien des vélos tamponneuses sans boussole ni frein.

Je vais quand même vous dire que les gens de droite, puisqu'on nous pointe toujours, on nous stigmatise, aiment les teufs. Ils aiment le vélo, l'électrique, etc., moi-même, j'en utilise. Il y a même des présidents qui kiffent la bagnole, on a vu ça aussi. En fait, ce programme qu'on nous annonce, façon fête de l'Huma et les merguez forcément en moins, promet de nous transporter hors sol comme sait si bien le faire notre cher exécutif municipal.

C'est vrai que mettre en place une politique responsable de formation des cyclistes au Code de la route et au respect des piétons, voire même, soyons fous, lancer un permis vélo à points, c'est quand même moins fun. Et puis, ça plait moins aux électeurs parisiens. Alors, pourquoi pas même penser, à vous de nous dire si vous l'avez intégré dans cette programmation, mais avoir un atelier dédié sécurité au guidon au milieu de la teuf, c'est sûr, ça fait un peu ringard par rapport à la programmation annoncée. Et face, par exemple, à l'atelier créé à Brico Recyclo, c'est plus fade. Bon, on a quand même une réalité, c'est qu'il y a un accroissement de l'usage du vélo. Mais en parallèle, la préfecture de police de Paris a quand même recensé une hausse de 40 % du nombre de blessés sur les trois dernières années pour les utilisateurs de vélos et également les victimes des cyclistes, en particulier les piétons qui se sont vus brutalement déçus de leur priorité de passage, le bipède passant désormais après le vélocipède dans la hiérarchie du Circuler ensemble.

Donc accroissement inéluctable, au vu de cet accroissement dont nous parlions de l'usage du vélo. Au vu de la largeur de beaucoup de rues parisiennes qui n'offre pas la chance de permettre de dégager une piste cyclable qui est seule en capacité d'éviter des rencontres fortuites entre, par exemple les camions, ceux qui vous livrent ou vous déménagent et un vélo en plein surgissement furtif en sens inverse. Vu qu'on est des rabat-joie de droite et du centre, nous ne voterons pas favorablement pour cette délibération. En l'absence de preuves concrètes, de démonstrations, d'explications sur le contenu du programme, voire même de prise en compte de nos recommandations, que la dimension du respect du collectif et de ces règles routières notamment soit prise en compte dans cet événement au nom de tous les Parisiens et les Parisiennes.

Sarah PROUST : Je pense que M. DUPONT aurait été ravi de vous répondre, mais il est absent, donc je fais doublure cascade pour un certain nombre ce soir. Mais c'est avec grand plaisir que je vais répondre sur votre intervention, parce que c'est tellement dommage, au regard de la qualité de cette délibération, que vous en veniez à faire des éléments de langage aussi politicien sur un sujet qui concerne le climat, la question sociale et la question de sécurité routière. C'est vraiment dommage parce que du coup, moi qui avais lu dans l'ordre du jour cette délibération, j'étais contente de voir qu'on parlait vélo, mais alors, quand grâce à vous, on se plonge précisément dans la délibération, on se dit que vraiment quel dommage.

Quel dommage parce que, on peut parler de l'ensemble des Parisiens, mais quand on s'est mis au vélo au lycée à Paris, j'aurais bien aimé avoir eu à ce moment-là, dans les années 90, une politique municipale qui ne mettait pas en danger les gens qui voulaient faire du vélo, qui voulait rendre la ville cyclable. Je pense que ça aurait été important à ce moment-là qu'on parle de la sécurité d'un mode de transport qui est développé. Je pense qu'à ce moment-là, ça aurait été très bien de faire ce que fait cette délibération. Considérer qu'aujourd'hui, une ville doit être 100 % cyclable, ça ne veut pas dire qu'on enlève toutes les voitures, ça veut juste dire qu'on permet aux cyclistes de choisir le vélo, ou bien pour ses loisirs, ou bien pour aller faire des choses en famille, ou bien pour aller travailler, puisque l'événement de cette année, puisque vous parlez aussi de l'événement dans cette délibération, c'est la Fête place aux vélos qui a quand même l'année dernière était très fréquentée puisqu'il y a 8 000 visiteurs. Vous voulez des éléments concrets et précis. Donc, c'est un moment par ailleurs qui est festif, qui aussi a pour but de former, d'informer l'ensemble des usagères et des usagers des nouvelles pratiques de mobilité. Cette année, au regard de la manière dont ça a été fait l'année dernière, on a souhaité travailler sur l'usage quotidien du vélo en considérant que ça pouvait être un moyen pour aller travailler et pas seulement un moyen de loisir.

Cette délibération vise non seulement à travailler sur les questions de sécurisation, à promouvoir les pistes cyclables qui existent aujourd'hui, à considérer que c'est un outil important et surtout à rendre aussi les usagers plus autonomes par rapport à leur véhicule. Puisqu'il y a des ateliers d'autoréparation, il y a du réemploi, il y a une bourse aux vélos, il y a des tables rondes, ça crée aussi des débats. Bref, c'est un événement encore une fois qui allie la question climatique, la question du lien social et la question de la sécurité routière. Je ne vois absolument pas pourquoi on a droit à des éléments de langage aussi sarcastiques sur des éléments aussi intéressants pour le devenir du 18^{ème} arrondissement et de la Ville. Donc, j'appelle à voter cette délibération avec beaucoup d'enthousiasme.

Thierry CAYET : Vous avez raison sur la sécurité. C'est vrai que pour les enfants, c'est très important. Il y a 20 ans, quand j'ai été élue au périscolaire, on a monté des ateliers vélo, apprentissage du vélo et la police venait dans les écoles, mais bien avant, quand j'étais enfant, on faisait des ateliers vélo ou dans de petites voitures avec des feux rouges et des stops qui nous apprenaient et c'était la police, avec un vrai contact, avec les enfants et un apprentissage de cette sécurité. C'est M. SARKOZY qui l'a supprimé. J'étais en poste au périscolaire à cette époque et on faisait un examen à la Mairie du 18^{ème} où les enfants traversaient le 18^{ème} et à cette époque, il n'y avait pas de piste cyclable, mais ils étaient accompagnés de cette police qui était dédiée aux enfants. C'est M. SARKOZY, je le répète une deuxième fois, qui l'a supprimé. Si vous ne le savez pas, vous pouvez le rechercher et vous le retrouverez.

Éric LEJOINDRE : Je suis un peu comme Mme PROUST. Je me suis mis une première fois au vélo presque bachelier à la fin des années 90 et à l'époque, j'ai arrêté. Pourtant, j'étais beaucoup plus jeune que maintenant et j'avais un vélo tout à fait qualitatif aussi à l'époque. Puis, j'ai repris le vélo il y a quelques années parce que maintenant, j'ai des enfants et que les enfants, ils aiment faire du vélo. Maintenant, j'ai continué. D'ailleurs, aujourd'hui, la force la plus importante qui pousse les Parisiennes et les Parisiens à faire du vélo à Paris, c'est Mme PÉCRESSÉ. Non seulement je fais du vélo, pas tout le temps, mais régulièrement, mais vous connaissez comme moi le nombre de personnes qui aujourd'hui ont arrêté de prendre

les transports en commun et se sont mises au vélo. Pourquoi ? Parce que maintenant c'est plus sûr et plus rapide et ensuite, parce qu'ils n'en pouvaient plus de la dégradation organisée par la Région du réseau de transport public.

Je me suis dit récemment : « heureusement qu'on a pris un peu d'avance sur le vélo » parce que si on n'avait eu en même temps pas de vélo et les transports publics comme ils sont aujourd'hui, je ne sais pas comment les gens auraient fait pour aller au boulot. Je pourrais parler de gens qui me sont très proches, je ne sais pas aujourd'hui comment ils iraient au boulot s'il n'y avait pas les pistes cyclables sur les Maréchaux et maintenant à la bidirectionnelle de la rue Marx-Dormoy et de la rue de la Chapelle. Donc oui, la ville a changé heureusement grâce à nous. Et comme la ville a changé, il faut que chacun s'y habitue. C'est vrai que ce n'est pas facile. Je rappelle quand même qu'il y a bien sûr des accidents, malheureusement, avec les vélos. Il y a aussi, et depuis combien d'années, des accidents mortels avec des voitures, ça, bizarrement, ça ne dérange personne. Un accident avec un vélo c'est une catastrophe, sans doute c'est nouveau, un accident avec des voitures sans doute qu'on est tellement habitué qu'on trouve ça naturel et normal. Ce n'est pas normal. D'ailleurs, les villes dans lesquelles proportionnellement il y a le moins d'accidents de vélo, c'est celles qui ont fait comme nous, c'est-à-dire le plus d'aménagement.

Mais l'aménagement, ça ne suffit pas. Donc, je réponds directement à votre interpellation, le vélo, les mobilités douces, effectivement, c'est des sujets d'usage, c'est des sujets d'investissement dans l'infrastructure. C'est aussi un peu une culture, pas une culture qui est imposée, chacun fait ce qu'il veut, mais aussi un peu une culture. Du coup, il faut qu'on ait ces événements pour la porter.

Dernier mot sur le respect du code de la rue, du Code de la route, je fais partie de ceux qui considèrent que les incivilités en général sont absolument inacceptables et j'ai envie de vous dire quel que soit le mode de transport utilisé et c'est vrai aussi bien des voitures, et heureusement qu'il y a le permis à points, que de tout autre mode de déplacement, y compris d'ailleurs les piétons qui bousculent des gens, ce n'est pas bien non plus, il y a aussi des incivilités à pied.

Je ne suis pas à titre personnel du tout favorable à un permis vélo ou à un permis à points, si jamais il devait être créé, ce ne serait pas par la Ville de Paris. Si jamais quelqu'un un jour voulait créer un permis de ceci ou un permis de cela, ça ne se fera pas à l'échelle d'une mairie, ça ne sera faisable qu'à l'échelle de l'Assemblée, c'est plutôt une politique que je réprouverais. Mais bon, si quelqu'un veut le faire, c'est le Parlement parce que ce n'est pas nous qui allons créer notre petit permis à points. On n'a pas encore prévu de mettre autour de Paris des barrières d'octroi pour autoriser ou pas les porteurs d'un permis ou pas de rentrer à vélo ou pas à Paris. Ce n'est pas prévu. Par contre, oui, et c'est l'optique que nous avons lancé avec cette grande politique qu'on a appelée « le code de la rue », pas le code de la route, le code de la rue, pour justement remédier à ces incivilités. Elles sont graves tout le temps. Elles sont d'autant plus graves que le mode de transport est dangereux. Donc, c'est grave d'être un civil quand on est piéton ; c'est plus grave d'être un civil quand on est cycliste. Et c'est encore plus grave d'être incivil quand on est automobiliste. Et si chacun respectait un peu mieux les règles, on s'en porterait beaucoup mieux.

Marie-Laure CASIER : Un petit mot pour ajouter sur l'usage du vélo. Développer l'usage du vélo et l'encourager dans notre ville, c'est aussi promouvoir un usage plus égalitaire de l'espace public. C'est renforcer la dimension égalitaire de notre société. C'est pour ça qu'on s'est largement prononcés en faveur de toutes les initiatives qui encourageaient les femmes à faire du vélo, à réparer, etc. Je pense qu'il ne faut pas non plus stigmatiser les personnes qui sont cyclistes. Il y a aussi des violences qui sont subies de la part des cyclistes, notamment des femmes cyclistes. Je peux vous raconter tous les échanges délicieux que j'ai avec les camionneurs le matin en allant au travail en vélo. Je vous passerais la liste des insultes qu'on

subit quand on est une femme cycliste et quand on ne se laisse pas faire et qu'on refuse de rouler dans le caniveau parce qu'on a le droit d'être là dans cet espace public.

Évidemment, il y a des cyclistes qui ne respectent pas les feux, qui ne respectent pas les piétons, ça existe, mais ces usages irrespectueux de l'espace public, il est partagé malheureusement par toutes et tous et surtout par tous. En tout cas, c'est mon expérience qui parle ici. Donc, nous appelons à voter pour.

QUESTIONS ORALES

Q18202401 – Question orale posée à M. le Maire du 18^{ème} arrondissement par les élus du groupe Changer Paris (Les Républicains et Centristes), relative aux aménagements de sécurité aux abords du collège Marie Curie

Éric EHLERS : M. le Maire, le 22 novembre dernier, je vous ai envoyé, ainsi qu'à un certain nombre de vos adjoints concernés, un message relayant les inquiétudes de Mme la Principale du collège Marie Curie au sujet des insuffisances des dispositifs de sécurité de l'espace public. À ma connaissance, vous n'avez apporté aucune réponse à ce jour d'où cette question.

En tant que représentant du Conseil d'arrondissement, mon rôle est de faire remonter ce type d'inquiétude de nos concitoyens et des acteurs de la ville. Les faits que je rapporte dans cette question sont constatés depuis plusieurs années, à savoir que les abords de Marie Curie sont insuffisamment sécurisés puisqu'il n'y a pas de barrière sur le périmètre qui borde le collège au niveau de l'espace public, à l'exception pour être exact et précis de l'existence d'une barrière de type croix de Saint-André sur la rue Boinod, mais malheureusement pas au droit du portail où s'effectuent les entrées et les sorties des élèves, donc l'endroit où ça serait le plus utile.

Le trottoir étant très étroit, les élèves risquent d'être poussés sur la chaussée en cas de sortie agitée ou d'évacuation d'urgence. C'est une situation qui a failli se produire récemment quand un exercice a été mené lors de la rentrée.

Se pose également la question du stationnement sauvage qui est récurrente sur la placette Traeger où l'on ne voit pas, plus tard qu'hier, un véhicule qui stationnait le long des grilles, juste au droit des grilles de Marie Curie, sur la placette où il est interdit évidemment de stationner. Nous constatons que des barrières coulissantes ont été mises en place depuis fort longtemps devant la plupart des établissements d'enseignement pour répondre à ce type de problématique. Aussi, M. le Maire, les élus de mon groupe souhaitent savoir ce que vous comptez faire pour répondre à la situation dont je viens de vous faire part.

Kevin HAVET : Pour vous répondre brièvement parce que c'est sur un sujet très technique, on partage ce constat. Il y avait des potelets qui ont été sciés. Malheureusement, c'est quelque chose de fréquent qu'on constate dans le 18^{ème} et à Paris. Sans attendre, on a demandé aux services de pouvoir travailler à l'installation d'une barrière coulissante. Vous l'avez très bien décrit, comme elles sont installées dans d'autres endroits du 18^{ème}, donc ça sera le cas bientôt, on pourra vous tenir au courant et également la Direction de l'établissement de ce calendrier-là. Puis, sans attendre cela, avec le maire du 18^{ème}, nous avons demandé à la police municipale d'intensifier ses passages et contrôles sur ce site-là pour à la fois procéder à des verbalisations ou également à des enlèvements.

Éric EHLERS : Merci beaucoup pour votre réponse qui est parfaitement conforme à ce que nous attendions. Je pense que Mme la Principale sera très satisfaite. J'ajoute qu'il y a une caméra de rue qui peut également être mise à contribution et qui a un angle qui doit porter sur

le collège, ce qui peut également faciliter ces opérations de verbalisation des personnes indécrites.

Éric LEJOINDRE : En parlant de vidéoverbalisation, je souhaite aussi que nous puissions avancer sur la vidéoverbalisation des comportements inciviques et problématiques sur la porte de Clignancourt. Et je dois dire qu'avec le président de la RATP, nous avons indiqué ensemble que nous souhaitons que nous puissions avancer là-dessus parce que maintenant, on a le droit de verbaliser beaucoup de comportements avec des caméras. Et je pense que porte de Clignancourt, ce serait parfaitement adapté.

VŒUX

V18202401 – Vœu déposé par les élu-e-s des groupes Communiste et Citoyen, Paris en Commun et Écologiste et Citoyen à la mémoire des animaux de Guerre

Danièle PREMEL : Chers collègues, la Première Guerre mondiale n'a pas seulement vu la réquisition des taxis, mais aussi celle des animaux, les chevaux, les chiens, sans oublier les pigeons.

Chaque année, nous rendons hommage aux combattants morts pour la France, sans oublier l'ensemble des hommes et des femmes victimes de la Grande Guerre, comme on dit. Aujourd'hui, nous ne voulons pas oublier les millions d'animaux qui sont morts sur le champ de bataille. Cette reconnaissance est portée depuis des années par l'association Paris Animaux Zoopolis, PAZ, et soutenue fortement par Le Souvenir français mobilisé pour sauvegarder la mémoire des combattants morts pour la France. Ce combat pour cet hommage rencontre l'engagement des Parisiennes et des Parisiens concernant la condition animale et l'engagement de la Mairie du 18^{ème} sur les questions de condition animale manifestées par la création d'une délégation dédiée.

Nous avons tous lu les lettres des Poilus dans lesquelles les animaux n'étaient pas vus seulement comme des compagnons de combat pour porter, tirer, guetter, secourir ou informer et leur porter secours, mais aussi comme compagnon avec qui on partageait des liens. Si plusieurs lieux parisiens ont un lien avec les animaux de guerre, il n'existe dans le 18^{ème} aucune plaque mémorielle en leur hommage comme dans d'autres arrondissements. Pourtant, sur notre Arrondissement, il y a bien eu des lieux de réquisition de chevaux autour de l'ancienne caserne de Clignancourt. C'est pour toutes ces raisons que les élus de la majorité proposent que le Conseil du 18^{ème} arrondissement fasse un vœu pour mettre une plaque mémorielle en hommage aux animaux de guerre et que celle-ci soit apposée sur un lieu significatif de notre Arrondissement, évidemment peut-être à la porte de Clignancourt.

Douchka MARKOVIC : Nous ne pouvons que nous réjouir que ce vœu soit un vœu de la majorité, déjà qu'elle avançait. Donc merci à tous et à toutes d'avoir accepté ce vœu et à Mme PREMEL de le porter.

Je souhaite m'associer au remerciement déjà à l'association Paris Animaux Zoopolis qui a fait ce travail de fournir de justement rechercher les lieux, notamment à Paris, dans lesquels il y a eu des réquisitionnements de chevaux. Elle a comme ça trouvé que dans le 18^{ème}, nous avons effectivement un endroit entre la porte de Clignancourt et la porte des Poissonniers, une ancienne caserne qui avait été le lieu de réquisition.

Ce devoir de mémoire, il est vraiment important parce qu'effectivement, les animaux aussi ont participé à l'effort de guerre, comme on dit. Ce sont eux aussi des sacrifiés malgré eux, des chiens, des pigeons, des chevaux. Il y a eu beaucoup de témoignages des poilus qui les

appelaient notamment les « frères d'armes ». Quelque part, cette plaque qu'on va pouvoir mettre dans le 18^{ème}, c'est une reconnaissance aussi de ce sacrifice. Ils ont été réquisitionnés pour le besoin de la guerre. Dans le monde, on a 11 millions de chevaux qui ont été réquisitionnés, 100 000 chiens et 200 000 pigeons. Ce sont des animaux utilisés pour notamment secourir les humains en temps de guerre pour tout ce qui est sur les champs de bataille, aller chercher les blessés, notamment pour les chevaux. Les pigeons ont été utilisés pour informer ; tout le monde connaît les pigeons voyageurs, et puis le fameux Vaillant. Il y a même un dessin animé qui a été fait sur ce fameux pigeon. Bien sûr, les chiens aussi pour guetter, secourir.

Le 18^{ème} pourra avoir sa première plaque, c'est un grand honneur pour nous. Je l'espère que nous serons nombreux le jour de l'inauguration. Rappelons que les animaux sont des êtres sensibles et aussi conscients. À travers ce vœu, c'est aussi ce que l'on porte, le fait qu'on doit reconnaître la place des animaux en ville. Demain, il y aura aussi une inauguration dans le 7^{ème} arrondissement du premier monument pour les animaux morts à la guerre ; tout le monde est le bienvenu aussi, c'est à 10h45.

Puis, dans le 18^{ème}, nous avons un deuxième projet aussi porté par nos amis camarades communistes sur une statue à Louise Michel dans le 18^{ème} arrondissement. Et puis, comme je l'ai signifié en Conseil de Paris, Louise Michel était une grande défenseuse des animaux. Elle a même écrit dans ses mémoires le fait que toute sa réflexion autour de son positionnement contre le capitalisme, contre les plus forts, venait de son observation de ce que les humains faisaient subir aux animaux. Donc, j'espère que nous aurons aussi la possibilité d'inaugurer dans ce mandat une belle statue à l'effigie de Louise Michel, accompagnée d'un animal comme je l'ai proposé en Conseil de Paris.

Alors, nous parlons ici des animaux morts, mais c'est vrai que c'est important aussi de parler des animaux vivants dans le 18^{ème} arrondissement. Nous avons trois projets de parcs canins qui, j'espère, vont aboutir à Huchard, aux Poissonniers et à Chapelle-Charbon dans les squares. Nous avons aussi un sujet sur la ferme d'Éole qui, j'espère, va se transformer progressivement pour aller vers plus d'amélioration des conditions des animaux et que nous travaillerons ensemble. Un grand merci, en tout cas, à tout le monde et j'espère que ce vœu va être voté unanimement.

Éric LEJOINDRE : Il n'y a pas d'autres explications de vote ? Sinon, je vous informe que la cérémonie dont parlait Mme MARKOVIC demain se tient au square Boucicaut, dans le 7^{ème}, à côté du Bon Marché.

V18202402 – Vœu déposé par le GEC relatif à l'apport des immigré.es et étranger.es aux quartiers de Paris

Léa BALAGE EL MARIKY : Ce vœu a été rédigé avant la promulgation de la loi dite Asile-immigration. En réalité, ce vœu comporte bien des dispositions qui vont être essentielles pour notre Arrondissement et peut-être pour la République de manière générale.

Je voudrais revenir sur le contexte de la rédaction de ce vœu. C'est un contexte qui, depuis plus d'un an, libère une parole xénophobe, raciste, qui empêche véritablement les personnes nouvelles arrivantes et leurs descendants de pouvoir s'exprimer, de pouvoir expliquer avec dignité quels sont non seulement leurs apports à la société d'accueil que constitue la France, mais aussi quelles sont leurs histoires, leurs singularités. À travers des chiffres, des statistiques, on a invisibilisé des milliers, des millions de personnes qui, en France, non seulement travaillent, participent à la culture populaire, participent à la grande culture également, mais aussi sont nos médecins, sont nos enseignants. Ce vœu non seulement souhaite leur rendre hommage, mais peut-être leur donner, une fois n'est pas coutume, la

parole, car des digues ont sauté concernant la République et notre ciment qui est celui de la fraternité et de l'égalité, mais également des digues dans les esprits les plus malades de la République, qui ont osé conclure un pacte faustien avec l'extrême droite pour faire adopter une loi. (...) de la République à chaque fois que nous siégeons dans ce Conseil d'arrondissement et à chaque fois que nous représentons la Mairie d'arrondissement, c'est bien de lutter contre ces idées qui ont fait rage depuis plus d'un an dans le débat public.

C'est tout l'objectif de ce vœu. C'est tout l'objectif aussi des actions qui y sont proposées.

Peut-être, vous donner quelques éléments. Savez-vous que la première nationalité des personnes immigrées en France est la nationalité française ? C'est-à-dire que de nombreuses personnes qui sont arrivées sur notre territoire ont depuis acquis la nationalité française et ont transmis à leurs enfants cette nationalité contestée par certaines personnes non seulement dans le gouvernement, mais aussi parmi les voix ayant permis l'adoption de ce projet de loi, cette nationalité qui est contestée.

Savez-vous que parmi les personnes qui arrivent sur le territoire français, eh bien, on compte plus de diplômés que la moyenne de la population nationale ? C'est bien loin des caricatures qui nous en sont faites à travers des chiffres, des images qui ne correspondent en rien, en réalité au vécu de ces personnes. Si cette loi avait été adoptée dans son ensemble il y a 30-40 ans, je crois que bon nombre d'entre nous ne seraient pas ici, en capacité de porter une écharpe tricolore ou n'aurions pas eu la capacité de naître tout simplement parce que nos parents n'auraient pas pu se rencontrer, traverser un pays des frontières pour pouvoir imaginer un futur. C'est l'objectif de ce vœu de pouvoir exposer ces parcours de vie qui, manifestement, n'intéressent pas les rangs de la droite de cette assemblée puisqu'ils tentent de couvrir ma voix.

Ces parcours de vie ont forgé l'histoire du 18^{ème} arrondissement, l'histoire de la République et c'est cela que nous voulons permettre, nous voulons aussi lutter contre cette désinformation en organisant des conférences, des projections comme le festival qui s'est tenu également l'an dernier avec le concours de notre adjoint collègue Anzoumane SISSOKO qui reprend la réalité liée à la migration, ces chiffres que je vous ai cités, ces histoires qui sont bien loin des chiffres par contre, qui empêchent toute humanité dans le débat. Cette campagne citoyenne, nous l'appelons, nous écologistes, de nos vœux et j'espère que c'est à l'unanimité qu'elle pourra être décidée ce soir.

Christian HONORÉ : Nous allons nous abstenir sur ce vœu. Je ne veux pas entrer en débat sur l'apport de l'immigration dans la constitution de la Nation française parce que bien évidemment, nous sommes nombreux autour de cette table qui prouvons que beaucoup d'entre nous sont issus de l'immigration, même ceux qui portent un beau nom en français qui, en réalité, est un nom étranger.

Là, je parle en tant que citoyen et juriste ; des élus vont refuser d'appliquer une loi votée normalement par le Parlement, approuvée par le Conseil constitutionnel qui a invalidé les dispositions. C'est ainsi, nous sommes en démocratie. Donc, que l'on puisse avoir un positionnement des idées, que l'on puisse faire débat, avoir toutes les considérations, je veux bien, mais je ne comprends pas et le dis très sincèrement comment un élu peut dire qu'il ne va pas appliquer la loi. Je ne suis pas un spécialiste, mais il me semble qu'il y a un ou deux avocats autour de cette table, Émile MEUNIER, je ne suis pas sûr que si la Ville de Paris n'appliquait pas la loi, elle ne serait pas sujette à des sanctions. Qu'on ait chacun de nous un positionnement vis-à-vis de la loi, c'est la démocratie, on peut en parler, mais la loi a été votée normalement régulièrement.

Le Conseil constitutionnel s'est prononcé, point. C'est très important pour nous. Je ne suis pas sûr que la Maire de la Paris, en tant que responsable, ne serait pas pénalisée si elle

n'appliquait pas la loi. S'il n'y avait pas eu ce refus de mettre en application des dispositions, j'aurais pu voter autrement.

Anne GIUDICELLI : Effectivement, les Français se sont exprimés et ont fait valoir, une fois n'est pas coutume, leur soutien à cette loi. Après, on ne va pas refaire le débat ici au Conseil municipal. Ce qu'on veut, c'est la majorité des Français, c'est juste l'application des règles.

Tout à l'heure, on parlait des vélos. C'est sûr, quand les règles ne sont pas respectées par tous, forcément, ça crée des tensions, c'est tout sauf un bien-vivre ensemble et qui comprend bien évidemment la présence de toute nationalité tant que les règles sont respectées. C'est vraiment simple. Si vous voulez l'utiliser pour faire valoir une idéologie que finalement (...). C'est tout ce que les Français et les Parisiens, habitants du 18^{ème} réclament plutôt que ce discours qui manque de tout sens des réalités et du respect de tout le monde. Il ne s'agit pas de tenir ce discours aux victimes quand il y a un cadre de loi. C'est tout. À chaque fois, c'est la même histoire. On ne va pas refaire des débats alors qu'il y a des règles. En France, on accumule de nouveaux projets de loi. Quand on n'est pas capable de respecter des lois, de les faire respecter, on est évidemment dans ce cas de figure.

Nous voterons contre ce vœu.

Gérald BRIANT : Oui, c'est assez extraordinaire d'entendre des gens dire qu'il faut respecter le cadre de la loi et qui en fait partie de deux formations, LR et Renaissance, qui ont proposé un texte dont ils savaient pertinemment qu'il n'allait pas passer le cadre juridique. Il faut le faire quand même parce que là, j'entends la remarque, mais tout ça est à front renversé et il y a une tricherie. C'est de la communication. On a utilisé les opinions publiques, on a expliqué des choses qui ne pouvaient pas se faire et encore, on sait pertinemment ici que ça n'a pas été jugé sur le fond, c'était jugé que sur la forme. Donc, en plus, le jugement a eu lieu sur la forme.

Donc, d'une certaine manière quand même, là je dis « calme » sur les appels à la loi et au respect de la loi. Je crois que les élus dont vous parlez, M. HONORE ont lu un peu dans le marc de café, on dirait, parce qu'ils ont dit qu'ils n'avaient pas appliqué une loi qu'ils savaient pertinemment qu'en fait, elle n'était pas applicable. Finalement, on ne peut pas leur faire ce reproche.

Je crois que ça fait du bien et pour revenir sur le fond d'avoir un vœu qui redit des choses sur la question de l'immigration. On est sur un territoire en plus où la question de l'immigration, on la connaît, on l'expérimente parce qu'on a aussi des gens qui se répandent sur des plateaux de télé et qui ont manifestement une pression sur la question de l'immigration, mais qui, des fois, ne la rencontrent pas. Nous savons bien ce que c'est que le vivre ensemble, on sait ce que c'est que les difficultés. On sait le travail qu'il faut faire. Donc, d'une certaine manière, il y a à mieux faire et il serait de bon ton que ce pays remarche sur ses deux pieds. C'est aussi un territoire qui est d'accueil, de rencontre, de fraternité. C'est un vœu que nous va voter avec nos deux mains.

Pierre-Yvain ARNAUD : D'abord, pour rappeler, parce que je sens qu'il y a des gens qui tiennent beaucoup au cadre de la loi. Il n'y a pas longtemps (...). Je me souviens d'un président de région, Laurent WAUQUIEZ, il n'y a pas longtemps, qui nous disait qu'il n'allait pas obéir aux lois françaises et européennes sur les questions environnementales. Je ne l'ai pas entendu chez vous, mesdames et messieurs de la droite conservatrice, commencer un peu à s'énerver. Je n'ai pas vu de colère ni de tribune chez vous.

On a évoqué souvent dans ce Conseil les maires qui refusent d'appliquer les lois SRU. Où elle est votre révolte, votre colère contre tous ces maires qui n'obéissent pas à la loi ? Je n'entends rien de votre part. c'est très intéressant. Vraiment, je salue votre cohérence dans vos choix. Apparemment, quand ça vient de gens de votre camp, on peut désobéir à la loi et c'est très

bien. Quand c'est apparemment d'autres gens, ce n'est pas bien du tout. On saluera votre absence totale de cohérence et d'idées politiques.

Répondons sur le fond. Jeudi dernier, vous n'étiez pas là malheureusement, il y avait la nuit de la solidarité. Dommage que vous ne participiez à ce genre de moments forts de l'Arrondissement qui permet d'aller au contact des personnes SDF et de développer nos politiques publiques envers elles. C'est le 25 janvier, je vous invite à regarder la communication là-dessus. C'était un moment fort et on n'était que les habitants du 18^{ème} arrondissement, ces fameuses personnes du 18^{ème} arrondissement qui participaient à cette opération. Nous avons fait le tour de l'Arrondissement, secteur par secteur. J'étais porte de Clignancourt, derrière la boulangerie en particulier jusqu'à la porte des Poissonniers. Beaucoup de migrants, beaucoup de tentes, des femmes et des hommes dehors en pleine nuit. C'est un scandale dont vous êtes la grande cause. Donc c'est bien, vous avez tout à fait raison de le signaler. Ces hommes et ces femmes rejetés comme ça en pleine nuit, abandonnés, je ne les ai pas vus sauter de joie quand on leur a annoncé que la loi Immigration avait été censurée. Je ne comprends pas. Pourtant, ils auraient dû. Leur sort, effectivement, ne va pas beaucoup changer. Ils ont compris qu'au bout de la 42^{ème} loi sur l'immigration qui les a mis dans cette situation-là, ils n'allaient pas avoir un meilleur destin.

C'était bien que beaucoup parlent politique, vous êtes élu, je suis élu, etc. J'étais avec des citoyens, des habitants, des habitants de l'Arrondissement. Ils ne m'ont pas dit, à la différence de vous, effectivement : « dégagez-les, renvoyez-les », dégagez-nous tous ces gens-là, etc. comme vous aimez de le dire par tribunes, par lois, par débats, vous adorez ça. Je les ai vus être dégoûtés. Mais comment peut-on mettre des êtres humains dans cet état-là ? comment un autre pays peut-il réserver à ceux qui étaient peut-être nos parents et nos grands-parents il y a quelques années un tel sort ? Pourquoi eux et pourquoi pas les autres sont-ils désignés ? etc. Ils étaient choqués, dégoûtés par votre politique.

Allez leur parler, allez défendre vos choix, vous n'y étiez pas, mais allez expliquer et aux migrants dehors et aux habitants de l'Arrondissement à quel point vous faites souffrir des êtres humains. En parlant elles-mêmes de fraternité des valeurs de la République, comment on accueille dans notre pays des êtres humains et comment on leur fait du mal ? Au nom de quoi ? D'une petite politique qui ne respecte même pas le cadre de la loi selon le Conseil constitutionnel, au nom de valeurs honteuses. Oui, Madame, si vous n'êtes pas contente, vous avez bien raison de ne pas être contente, sinon, nous ne sommes pas d'accord. C'est bien de dire ça, mais vous les voyez, vous discutez ? Vous allez au-devant des personnes ? Non. Ni des habitants ni des personnes qui sont à la rue justement là-dessus. Quand vous parlez avec les associations dans le 18^{ème} arrondissement, quand vous allez voir ce que vous ne faites pas non plus. D'ailleurs, vous leur direz : « je suis très fière d'avoir fait voter cette loi ». Allez la défendre auprès des associations d'Emmaüs, allez voir le Secours catholique, allez voir Bakhita, allez voir le diocèse de Paris, allez défendre votre loi, personne n'en voudra. Nous n'allons pas nous inciter à la résistance passive effectivement, mais c'est eux qui nous disent que ce n'est pas possible. Nous sommes des élus du peuple. Quand je discute avec des habitants de mon Arrondissement, ils me disent que cette loi est honteuse, scélérate. C'est toutes ces personnes-là que j'ai vues dans la nuit de la solidarité aussi.

Pour terminer, je remercie les gens, pas vous, vous l'aurez compris. Mais je remercie effectivement tous les habitants et les habitantes qui s'investissent au quotidien et ils sont très nombreux dans l'Arrondissement pour aider les personnes migrantes. Toutes ces associations que nous avons ici, qui leur viennent en aide et qui étaient mobilisées, notamment durant cette nuit. Pendant que nous parlons, là actuellement, il y a des associations qui vont aller porter de la nourriture, qui vont aller aider pour des soins, qui vont aller apporter un soutien médical, social important, qui vont aller aider ces femmes et ces familles à la rue que nous hébergeons actuellement à Valadon pour une petite partie d'entre elles tandis que beaucoup restent à la

rue. Ces personnes-là, vous ne les voyez pas, vous ne leur parlez pas. Nous, habitants et élus, nous leur parlons et nous les soutenons.

Éric LEJOINDRE : Peut-être juste constater une chose et je crois qu'elle nous rassemblera. L'ensemble de cette séquence, quelle que soit la position qu'on a sur le texte de cette loi qui vient d'être annulée en bonne partie et à juste raison par le Conseil constitutionnel, dont les autres d'ailleurs modalités feront à mon avis l'objet de question prioritaire de constitutionnalité et, à mon avis, une bonne partie de ces dispositions vont être inconstitutionnelles. Et peu importe. La réalité de tout ça, c'est que tout ça crée encore du chaos. Cette loi n'est pas du tout une loi d'ordre, c'est une loi de chaos. Et ce dont les Françaises et les Français sont sans doute le plus fatigués, c'est de cette instrumentalisation en permanence de la pauvreté et de l'exclusion pour rajouter encore du chaos. Au fond, si on est attaché à l'ordre, et je suis attaché à cette notion d'ordre, comme toute la gauche d'ailleurs, on doit quand même constater que tout ça n'a été facteur que de désordre, du début à la fin de la séquence. Donc, je vais voter ce vœu parce que j'aime bien l'ordre.

V18202403 – Vœu des élus du Groupe Écologiste et Citoyen du 18^{ème} arrondissement concernant la dénomination d'une place de la Bohème

Mams YAFFA : L'apport de l'immigration nous offre une fois, encore pour ne pas citer 39-45, les coupes du monde ou autres titres. Mais là, il ne s'agit pas de sport, mais de musique, un chef-d'œuvre. « Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Montmartre, en ces temps-là, accrochait ses lilas ».

La Bohème est une chanson qui s'inspire clairement de l'époque du Bateau-Lavoir, qui était une résidence d'artistes dans le 18^{ème}, dans laquelle le jeune Charles AZNAVOUR a traîné au début de sa carrière. Il allait aussi souvent à la Maison Rose pour manger. Et s'il a habité un moment en collectivité, avenue Junot, avec d'autres artistes, il a fini par s'installer rue Saint-Rustique, en plein Montmartre, au début des années 50 où il s'est installé seul. C'est l'époque où il quitte Édith PIAF et commence à avoir des revenus grâce à tout ce qu'il écrit pour les autres. Ce sont les années 53-54. Il quitte finalement la rue Saint-Rustique, car il a acheté une grosse voiture américaine avec ses revenus, mais a du mal à circuler dans les rues exigües du vieux Montmartre. Déjà, et oui, il faut croire que Montmartre est fait pour les écolos.

Déjà un peu rappeur dans l'âme ou rockeur, La Bohème, c'est clairement l'évocation de sa jeunesse, des débuts, période de doutes et de galères, mais fortement nostalgique et empreint d'enthousiasme et de candeur.

À l'heure où Paris va accueillir le monde entier et à l'aube de l'inauguration de l'Arena, une autre vitrine du 18^{ème}, quoi de mieux qu'une des chansons les plus connues au monde sur notre territoire ? Chers collègues, vous le savez, notre Arrondissement regorge de talents. Aujourd'hui, c'est Charles, qui sait demain. Je vous invite donc, au nom du Conseil du 18^{ème}, à voter ce vœu.

Chanson

Danièle PREMEL : La Bohème, ça voulait dire, effectivement, on est heureux et nous avons tous du génie. En ce temps-là, M. le Maire, chers collègues, Montmartre vivait et j'espère qu'il va continuer à vivre grâce aussi à tous les efforts qu'on fait pour l'embellir et garder ses habitants.

Ce vœu sur la dénomination d'une place la Bohème dans notre Arrondissement porte sur nos rêves toujours présents, sur notre amour de Montmartre, de ses habitants, de ses artistes, que nous dit et nous rappelle cette belle chanson. Un véritable poème. Si Montmartre est toujours

Montmartre, si Montmartre est connu du monde entier, la Bohème, chanson la plus connue d'AZNAVOUR, écrite par Jacques PLANTE en 1967, doit s'inscrire dans ce lieu, comme s'est inscrit le Bateau-Lavoir. Il nous faudra trouver une petite place, un petit jardin rendu public sur la butte pour que nous puissions continuer à faire vivre la Bohème à Montmartre. Je vous appelle à voter ce vœu.

V18202404 – Vœu déposé par le Groupe Écologiste et Citoyen du 18^{ème} relatif à la présence de sapins jetables devant la Mairie du 18^{ème} et dans l'espace public

Thierry CAYET : La question de sapins ouvre une porte sur l'agroécologie, programme que nous défendons tous ensemble dans le plan Climat. Le suremballage et les achats pas toujours raisonnés de fin d'année vont de pair avec la présence démesurée de 34 sapins coupés devant la Mairie. Là encore, nous avons 34 sapins. J'imagine que beaucoup d'entre nous ne savons pas ce nombre. C'est quelque chose d'assez impressionnant.

Quand on interroge la population, combien de sapins il y avait devant la Mairie, avant de dire 34, ils disent 10, 15. Si on annonce 34, c'est démesuré pour eux, surtout en cette période de crise. Je pense qu'aujourd'hui, on doit s'adapter et on voit des parcs comme Disney mettre des sapins en pot et il n'y aura plus de sapins coupés. C'est l'avenir à la fois pour nos enfants que de faire cela. J'attends de chacun d'entre vous de poser la question à vos enfants sur les sapins coupés, sur le nombre, s'il faut continuer comme ça. C'est ça aussi, de retourner vers ses électeurs et de dire s'il y a trop de sapins devant la Mairie. Est-ce qu'on peut faire autrement dans les écoles et chez soi ?

Oui, il y a des alternatives à travers des projets qui peuvent être artistiques et les gens en ont besoin. On sait que les artistes dans nos quartiers ont besoin de créer et là, il y a une nouvelle voie qui peut s'offrir à eux. On a aussi des activités qui peuvent se faire autour de quelques sapins auprès de la Mairie. C'est ce que nous attendons. C'est pourquoi il faut voter ce vœu ou je souhaiterais entendre la droite sur ce sujet comment ils se positionnent et pourquoi ?

Gilles MENEDE : Cher Thierry CAYET, après le vœu du 25 septembre visant à réaffirmer la volonté de la Mairie du 18^{ème} d'organiser des fêtes de fin d'année plus écoresponsables, vœu que nous avons collectivement voté, vous nous présentez aujourd'hui ce vœu relatif à la présence de sapins que vous dites jetables devant la Mairie du 18^{ème} et dans l'espace public.

Je veux simplement vous dire ici notre désaccord sur ce vœu et principalement sur ces points. Nous tenons à la présence de sapins sur le parvis de la Mairie et nous sommes également pour la concertation dans tout ce que nous faisons avec les directeurs et les directrices d'école sur leurs besoins en sapins et non sur l'imposition de solutions toutes faites. Ce qu'il me semblait dans votre mail. Selon l'avis de la DEV que j'ai consulté, les jardins du 18^{ème} ne sont pas vraiment adaptés pour le stockage des sapins.

Quelques mots de détails par rapport à ces éléments, tout d'abord, j'ai bien entendu, Thierry, les interrogations des riverains. Il se trouve que moi aussi j'interroge des riverains et il nous en arrive beaucoup par mail ou par téléphone, nous répondons à leurs demandes et donc, nous avons installé pour ce faire sur l'espace public, dans tous les quartiers du 18^{ème} en concertation avec eux, 114 sapins en tout sur l'espace public. Effectivement, 33 sur le parvis de la Mairie et un dans le hall d'accueil. Ça évoluera peut-être, mais les sapins restent encore un symbole des fêtes de Noël et ils sont fortement attendus, demandés par les riverains et qui plus est sur le parvis.

Nous travaillons aussi, je le disais, avec les directeurs et les directrices d'école, notamment avec des membres d'un collectif développement durable qui nous a conduits à ajuster plutôt à la baisse les commandes de sapin à leurs besoins réels. Donc déjà, nous répondons à la

demande des habitants. Ensuite, ce qu'il faut voir, c'est que nous recyclons les sapins. Il y a quand même toute une action importante. Les sapins sur l'espace public comme les sapins des riverains ne sont pas des sapins jetables simplement, mais des sapins bien utiles, recyclables, recyclés. Depuis plusieurs années, la Ville de Paris propose l'opération « recyclons nos sapins » qui connaît un succès croissant d'année en année. Sur l'année dernière, on n'a pas encore les chiffres de cette année, plus de 114 000 sapins ont été recyclés dans les parcs et jardins de la Ville de Paris. Dans le 18^{ème}, nous avons encore cette année douze sites de collecte qui ont bien fonctionné. Les sapins, une fois collectés, sont broyés sur place et les broyats sont utilisés pour pailler les sols des parcs et jardins de la ville. Il y a même d'ailleurs un certain nombre de jardins partagés qui nous ont demandé du broyat de sapin pour les jardins partagés du 18^{ème}.

Un autre point, et c'est peut-être une autre piste que je veux évoquer pour vous, puisque vous ne l'avez pas évoqué pour l'instant, un autre levier d'action beaucoup plus important à mon sens, d'un point de vue écologique et de réduction de l'empreinte carbone, c'est l'action que l'on peut avoir sur les marchés publics, notamment le marché de fournitures des sapins. C'est la qualité environnementale dans les marchés publics de la ville qu'il faut voir. En effet, nous demandons à travers nos marchés publics que les sapins soient majoritairement issus de l'agriculture biologique, ce qui implique que les titulaires des marchés soient dans des démarches de haute qualité environnementale, avec des sapins cultivés, sans produit phytosanitaire, sans engrais chimique ni d'OGM. Les clauses environnementales, je ne vais pas vous détailler tout, mais elles concernent les véhicules lourds, les emballages, l'optimisation des livraisons. Donc, je pense qu'agir sur ces clauses environnementales des marchés de fournisseurs est beaucoup plus efficace d'un point de vue écologique et de réduction de l'empreinte carbone. Je vous invite à continuer à y travailler ensemble. Bien évidemment, il s'agit d'y travailler ensemble et plutôt que ce vœu plutôt clivant sur le non-abattage des sapins. On voit bien sûr qu'il y a une utilité aussi qu'on peut faire en recyclage des sapins. Travaillons ensemble à réaliser comme je l'avais dit au mois de septembre, à réaliser des fêtes de Noël et de fin d'année plus écoresponsables et pour évaluer finement les besoins en sapins avec tous les acteurs et évidemment, innovons dans des décorations écoresponsables dans tous nos quartiers. Comme on l'avait dit au mois de septembre également, continuons à informer avec des panneaux pédagogiques dans la Mairie, notamment sur le respect des principes de la biodiversité et de sobriété.

Je vous demande donc de retirer ce vœu. Si ce n'est pas le cas, nous voterons contre.

Christian HONORÉ : Donc, si j'ai bien compris, M. MENEDE vote contre ? Je vote contre. Je suis tout à fait d'accord avec vous et je partage votre point de vue.

Parfois, il peut arriver que vous fassiez des remarques pertinentes, Monsieur. Ça peut arriver.

Gérald BRIANT : Je suis un peu gêné par ce vœu, pas par rapport au positionnement que je vais avoir, mais par rapport à ceux qui l'ont écrit, parce que je trouve un peu gonflé quand même, en vrai. Je trouve un peu gonflé de dire, on parle de sapins jetables. Enfin, n'exagérons rien, ils sont recyclables. J'avais le souvenir, je ne sais pas dans les précédentes mandatures, que la question du recyclage était une question identitaire du mouvement écologiste. Pour la petite histoire et pour ceux qui ont suivi les épisodes précédents, la question du recyclage des sapins a été gagnée grâce aux écologistes. Maintenant que vous avez honte de ce que vous avez gagné, ça me met un peu mal à l'aise. Il faut aller au bout, non, c'est recyclable. Qu'est-ce qu'on va faire, les fleuristes maintenant ? Ils vendent des fleurs coupées, jetables ? À un moment, il faut demander que nous ne fassions plus de commandes de fleurs dans la Mairie. Suivons la logique. Je le comprends au nom de l'aspect pédagogique des choses. Mais à un moment, en plein mouvement agricole. Je vous rappelle quand même l'horticulture, ce n'est quand même pas un petit sujet. Comment faire une proposition aussi décalée avec, où en sont les gens aujourd'hui ? Je veux bien qu'on fasse l'effet du buzz, etc. Je vous le dis

tranquillement, on ne rend pas service à la politique, on se fait plaisir. Après on a sa petite séquence Internet et tout, etc. On voit ce que ça a donné à Bordeaux d'ailleurs, où au final ils sont un peu en difficulté sur ça. Continuons comme ça, continuons à ridiculiser la politique. Après, tout le monde a le droit de tout proposer, c'est le principe des vœux. Mais je pense qu'à un moment, il faut avoir un peu de responsabilités. C'est d'éviter ce genre de chose.

Personnellement, je n'achète pas de sapin, c'est mon choix. Mais ce qu'on sait aujourd'hui, peut-être ça changera, sont ravis les Parisiens, les habitants du 18^{ème}. C'est bien que des fois, on fasse des propositions pour les gens. Après, on peut avoir un discours pédagogique. Quand on va sur la question des collectes où on explique ce qu'on fait avec le sapin, la suite, etc. on fait de la pédagogie là-dessus. Mais d'une certaine manière, je trouve ça un peu dommageable parce que je veux bien les déclarations que j'ai entendues d'Émile MEUNIER en train de dire : « nous, principaux défenseurs des agriculteurs et tout, etc. ». Mais, en fait, sauf que ce n'est pas la vérité aujourd'hui, ce n'est pas ressenti comme ça par les gens. Pourquoi ce n'est pas ressenti par les gens ? Parce qu'à un moment, il faut juste être un peu en cohérence.

Éric EHLERS : Nous rejoignons pleinement les propos des trois précédents orateurs. Merci à M. MENEDE pour les informations très circonstanciées que vous nous avez communiquées et que nous partageons. Merci au service des parcs et jardins qui font un magnifique travail pour donner de la magie à Noël, parce que Noël doit rester un moment magique. On a un excellent contre-exemple, c'est ce qui s'est passé à Nantes où ils ont voulu quelque part dénaturer Noël, faire disparaître et justement sous des prétextes de durable, etc. ça a provoqué une énorme réaction de la part de la population de rejet de cette disposition. Les gens ont besoin d'avoir leur sapin et comme M. BRIANT, effectivement tout le monde n'a pas un sapin chez lui, mais beaucoup de gens qui ne peuvent pas parce qu'ils n'ont pas la place ou parce qu'ils n'ont pas les moyens, sont contents d'en trouver sur l'espace public. Il est important de conserver tout ça. Donc, si le programme écolo, c'est bonjour Tristesse, nous sommes résolument contre et nous voterons contre ce vœu.

Léa BALAGE EL MARIKY : Un petit mot peut-être pour remettre quelques éléments dans le débat qui est extrêmement politique, qui n'est pas anecdotique sur la question de la sylviculture en France, puisque les sapins qui sont fournis malgré des cahiers des charges qu'on pourrait se donner exigeant, en réalité, la plupart viennent de coupes rases qui abîment les sols, qui abîment la capacité des forêts à se régénérer. C'est bien de cela qu'on veut se prémunir et aucun recyclage ne permettra de pallier la destruction du vivant engendré par des coupes rases effectuées pour pouvoir prélever un certain nombre de sapins qu'on pourrait remplacer de manière tout aussi joyeuse et festive.

Je viens de la région bordelaise, donc je connais très bien ce sapin qui a, pendant des années, été au milieu de cette place devant l'hôtel de ville qui est tombé lorsqu'il y a eu des vents violents et qui coûtait des dizaines de milliers d'euros, argent qui est revenu à des associations qui apportent bien plus de joie, bien plus de pédagogie et bien plus d'espoir pour ces fêtes de fin d'année qu'un pauvre sapin qui est finalement un arbre qui sera in fine jeté parce que recyclé peut-être. En fait, pour pouvoir recycler un déchet, il faut à un moment donné le mettre à la poubelle, c'est ce que vous faites tous les jours. C'est pour ça que nous préférons des sapins vivants et non des sapins jetables, des sapins en pot qu'on peut remettre à un moment donné dans la terre, qui permettent aussi d'expliquer que ce que nous prélevons a de la valeur. Le vivant a de la valeur. Ce n'est pas anecdotique. C'est en soutien surtout au respect à tout le travail que font les agriculteurs, les sylviculteurs également qui prennent soin du vivant lorsqu'il y a une gestion durable des forêts. C'est cet objectif-là. Je crois que 34 sapins sur un petit bout de carré de béton, on pourrait se passer, on pourrait imaginer des dispositifs un peu plus joyeux et on peut le faire de manière très participative, M. MENEDE, en associant les enfants du 18^{ème} et leurs parents, les associations et faire une forêt durable, une forêt avec des sapins vivants.

Éric LEJOINDRE : Merci pour ce débat. Je ne sais pas s'il faut le considérer comme anecdotique ou pas. Juste rappeler que nous avons, lors du travail que nous avons fait sur la place Jules-Joffrin, constaté qu'il n'était pas possible de planter devant la Mairie, chacun l'imagine, pas plus sur la place puisque je rappelle que nous sommes au-dessus du métro de la ligne 12 et notamment au-dessus de la salle des billets. Donc, il n'est pas possible de planter durablement à cet endroit-là.

Je rappelle par ailleurs que je ne suis pas du tout un spécialiste de la sylviculture, mais il s'avère que c'est la grande chance d'être à Paris, certains de nos collègues ont testé des choses. Je rappelle que les sapins ont des racines qui affleurent. Ce n'est pas un arbre – alors moi je m'y connais rien du tout – à racines profondes, mais c'est un arbre qui s'étend. Du coup, si on plante un sapin, il faut qu'il y ait beaucoup de place autour de lui, ce qui est quand même très rare à Paris. Donc, ce n'est pas un arbre particulièrement fait pour la zone urbaine. Je voulais juste redonner ces éléments-là parce que nous ne laissons pas croire qu'il serait possible de planter durablement des sapins autour de la Mairie. Ce n'est pas comme ça que la question se pose, la question qui se pose à ce stade, mais la société évolue, elle va sans doute continuer à évoluer, c'est faut-il continuer au moment de la période de Noël à utiliser un certain nombre de sapins pour décorer non seulement la Mairie, mais aussi d'autres endroits du 18^{ème}. Et vous êtes bien placés pour savoir à quel point, à chaque fois qu'on ne met pas un sapin à un endroit, on reçoit des kilomètres de plaintes des gens et réciproquement, à quel point on reçoit des kilomètres de messages de satisfaction quand on ajoute un sapin. Je me rappelle du grand débat sur le sapin de la porte de la chapelle et du sentiment de victoire d'une certaine façon des habitants quand ils l'avaient obtenu. Donc, ce n'est pas anecdotique, mais en tout cas, si on veut maintenir cette tradition, alors nous ne pourrions pas le faire en plantant des sapins, en tout cas pas à Paris, en tout cas pas dans le 18^{ème}.

Est-ce qu'il est possible d'imaginer des sapins en pot ? Sûrement. Je suis prêt à tout regarder. Simplement, si on amène des sapins en pot, j'imagine qu'ils ne vont pas venir de Paris, donc il va falloir être transporté. Puis après, il va falloir les ramener dans l'autre sens, j'imagine, puisqu'on ne va pas les laisser stocker je ne sais où dans leur pot, sinon ils dépériront. Mais si c'est une solution possible, pourquoi pas ?

En tout état de cause, je vous invite collectivement, là, pour le coup, puis indépendamment des groupes politiques, chacun constate le temps politique qu'on vit. Je vous le dis, le temps n'est pas aux guerres culturelles, ni de les agiter en reprochant aux uns, ni de les agiter en prétextant d'autres choses. Je crois que notre société a besoin de concorde, elle a besoin de calme. Autant je suis toujours prêt et je crois l'avoir démontré depuis que je suis Maire du 18^{ème} à prendre des positions y compris parfois polémiques, je pense, sur les questions de mixité scolaire, je pense sur beaucoup de sujets, quand je considère que le progrès qui est apporté par ces prises de position est à la hauteur du risque qu'on fait peser sur la concorde de la société, et on l'a fait au lycée Valadon, on l'a fait sur la bulle de la porte de la Chapelle, moi, à chaque fois qu'on peut avoir des progrès vraiment importants, quitte parfois à heurter, je suis toujours prêt à le faire. Mais je crois que notre société n'a pas besoin d'être heurtée sur des sujets, peut-être ne sont-ils pas anecdotiques, en tout cas, admettons le fait qu'ils sont symboliques. Je veux bien qu'on agite des symboles, je le fais d'ailleurs moi-même régulièrement, à une seule condition près, c'est que le vœu vraiment en vaille la chandelle. Parce que quand on a une société aussi tendue que la nôtre, quand on agite des sujets qui n'apportent pas au fond vraiment de progrès très important, alors on fait plus de mal que de bien. Et je crois que notre rôle d'élus, c'est plutôt d'essayer de faire plus de bien que de mal. Voilà pourquoi moi non plus, je ne voterai pas ce vœu. Cela dit, je reconnais que probablement, dans les années qui viennent, dans un mouvement de la société comme il a existé sur d'autres sujets, je pense par exemple, c'est un exemple que je prends souvent à la présence des animaux dans les cirques qui, aujourd'hui, il y a une espèce de consensus sur le fait qu'il n'en faut plus, il y a dix ans, ce n'était pas le cas. Je suis convaincu que tout ça va avancer. Certains pourront dire peut-être qu'ils l'ont vu avant les autres. Je crois que mon rôle

de Maire, c'est aussi de veiller à cette concorde sur un sujet dont je considère qu'il n'est pas à ce point important pour justifier le fait de créer des tensions ou des polémiques. Je pense que c'est plutôt notre rôle, mais je reconnais bien volontiers que sans doute, dans quelques années, cette question se posera différemment. À ce moment-là, il faudra que nous ne soyons pas en retard.

Ce vœu est rejeté.

V18202405 – Vœu déposé par les élu-e-s du groupe Communiste et Citoyen relatif au prolongement de la trêve hivernale et aux expulsions locatives

Gérald BRIANT : Il s'agit d'un vœu parisien proposé par notre groupe au niveau de l'Hôtel de Ville. C'est un vœu qui dit une chose simple : pourquoi ne pas prolonger la trêve hivernale et retarder au maximum les expulsions locatives ? On avait déjà voté évidemment des vœux de ce genre-là notamment l'an dernier, mais là on veut intégrer la dimension des JO et la dimension du pouvoir d'achat des Français qui fait que le niveau d'inflation sur l'ensemble de l'année 2024 est aujourd'hui excité à près de 5 %. Considérant qu'aujourd'hui, on est quand même à 16 000 expulsions avec le concours de la force publique qui sont recensées chaque année par l'Abbé Pierre et que ces 622 personnes mortes à la rue en 2022, toujours selon la fondation Abbé Pierre, avec la perspective des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 incitent de nombreux propriétaires à reprendre leur logement dans le but de proposer des logements en location sur des plateformes telles que Airbnb ; que cette situation risque de faire exploser le nombre d'expulsions et que cela empirerait une situation de sans-abri, déjà inédite.

Nous considérons que face à ça, il est urgent d'essayer de retarder au maximum les dégâts d'une expulsion. Une expulsion, c'est un drame évidemment sur le moment. C'est aussi beaucoup d'efforts pour pouvoir ensuite trouver des solutions pérennes parce que les gens, une fois qu'ils sont à la rue, ils sont toujours là et il faut tout le temps s'en occuper. Ça veut dire beaucoup d'efforts. Quand on retarde au maximum une expulsion et qu'on trouve des solutions, le travail social s'en trouve amélioré. C'est beaucoup plus difficile de reprendre, de retisser du lien une fois que l'expulsion est prononcée et ça coûte beaucoup plus cher à la société. Donc, sur proposition des élus communistes et citoyens, nous proposons que l'interpellation du gouvernement sur le risque d'augmentation des expulsions locatives suite à la fin de la trêve hivernale et que celle-ci soit prolongée jusqu'à la fin des Jeux olympiques et paralympiques, interpelle le préfet de police pour qu'aucune expulsion locative n'ait lieu à Paris pour les locataires de bonne foi, sans solution immédiate de relogement. Dernière proposition, de poursuivre le travail engagé avec les bailleurs sociaux, avec l'adoption de la charte de prévention des expulsions afin de garantir toutes les possibilités du maintien dans le logement.

Pierre-Yvain ARNAUD : C'est un vœu sans suspens que nous appelons à soutenir qui effectivement répond à une vraie problématique que nous constatons tous et toutes. Parmi nous, nous sommes beaucoup à faire des permanences logement dans l'Arrondissement et je pense que beaucoup d'entre vous avez constaté que la plupart des gens que nous rencontrons durant ces derniers mois sont en procédure d'expulsion. On voit que ça s'amplifie très largement, ça va tout à fait aussi avec les chiffres de la fondation Abbé Pierre très récents qui mettent en avant l'augmentation des expulsions. Nous sommes très inquiets, déjà pour les personnes actuellement victimes de cette procédure-là, mais surtout pour toutes les personnes qui sont extrêmement fragiles. On sort du Covid, on est en pleine inflation, beaucoup de gens n'arrivent plus à payer. L'encadrement des loyers, heureusement, est arrivé quand même pour restreindre un peu le mouvement, mais il ne suffit pas pour l'instant à tout enrayer aussi. Donc, je vois beaucoup d'associations dans l'Arrondissement, notamment même sur les personnes âgées, qui me préviennent en disant régulièrement, beaucoup de gens dans les petits logements privés commencent à ne plus pouvoir rien payer et commencent à se retrouver en procédure d'expulsion.

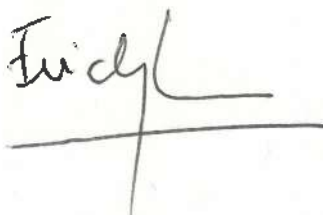
Donc, je soutiens cette demande qui répond à un vrai besoin. Pendant ce temps-là, il y a des rapaces qui s'acharnent, qui profitent de la situation pour récupérer du logement, notamment pour les JO. Il serait quand même dommage ; Paris vit les Jeux olympiques, la France accueille les Jeux olympiques ; que pendant qu'on accueille à l'Arena, symbole du 18^{ème} arrondissement, de nombreuses personnes du monde entier, dans la même journée, nous expulsions puisque la trêve hivernale sera terminée à un moment des JO des gens de leur maison durant ce soir-là et des familles en particulier. Je suis attaché à la force des symboles. J'y tiens, je veux des vrais JO et pas des JO où, pendant ce temps-là, on expulse discrètement, doucement et de manière terrible.

Donc, je soutiens ce vœu et j'appelle à le voter.

Barbara GOMES : Je rejoins ce qui vient d'être dit. Je voulais juste faire un petit point de contexte. On vit une des plus graves crises du logement en France et pas qu'à Paris depuis l'hiver 54. On est dans une situation qui nous demande d'adopter des mesures spécifiques particulières pour être à la hauteur de cette crise-là. Quand Pierre-Yvain explique qu'il y a de plus en plus d'expulsions, qu'on est dans une situation d'inflation et que les populations les plus fragiles et les plus précaires sont dans une situation difficile, encore plus difficile que d'habitude, ce type de situation nous oblige. C'est pour ça que dans la volonté de la Ville de protéger les habitants, que ce soit par l'encadrement des loyers qui vient d'être mentionné, qui protège les habitants en donnant la possibilité d'avoir un toit sur leur tête à un prix qui ne soit pas complètement démentiel, avec des mesures comme l'assurance habitation que la Ville de Paris a mise en place avec un groupe mutualiste pour permettre que des gens puissent accéder pour pas cher à une protection dans leur logement ou encore, avec la réglementation relative aux plateformes locatives Airbnb et compagnie, qui permet justement d'éviter la fuite du logement vers du meublé de tourisme, tout ça, ce sont des mesures qui visent à soutenir, à protéger les habitantes et les habitants de Paris.

Forcément, en période de JOP, on a un événement international ; le monde entier va nous regarder. On veut que ces jeux soient populaires et solidaires et on ne veut pas que certains en profitent pour virer leurs locataires. Donc, ce type de dispositif est utile et ce sera en complément évidemment avec ce qu'on est déjà en train de soutenir, avec l'ADIL notamment qui a eu des subventions spécifiques sur ce sujet-là et qui va mettre en place des aides dédiées et un numéro spécial pour aider les personnes qui se retrouveraient confrontées à des pratiques qui consisteraient à mettre fin au bail pour, en fait, derrière, faire du meublé de tourisme. Je voulais en profiter pour en parler et pour dire que cette trêve olympique qu'on demande, ça va dans le sens de ce qu'on fait pour la protection des locataires. Cela s'inspire de la trêve hivernale et des valeurs olympiques de solidarité, de fraternité, de paix. C'est pour ça que je trouve important de soutenir un tel vœu.

Signature de M. le Maire



Signature du Secrétaire de séance

